

Communication

- **L'enjeu transfrontalier,
au cœur du développement
de la Lorraine –
une urgence : le Luxembourg**



**Séance Plénière du 26 juin 2007
Conseil Economique et Social de Lorraine**

Composition du Groupe de Travail

Présidente

Monique VASSEUR

Membres

Emmanuelle CUTTITTA
Nicole MULLER BECKER
Etienne CRIQUI
Michel FUHRMAN
Lucien GASTALDELLO
Bertrand GOSSELIN
Maurice GRUNWALD
Daniel JACQUOT
Gilbert KRAUSENER
Jean-Marc MOHR
Bernard NICOLLE
Jean-Paul OTHELET
Alain SALVI
Patrice SANGLIER

*Assistés de Véronique CERUTTI, Directrice des études
et de Christine PEPPOLONI, Chargée d'Etudes
au Conseil Economique et Social de Lorraine*

Sommaire

- L'enjeu transfrontalier, au cœur du développement de la Lorraine - Une urgence : le Luxembourg -	• P.4
---	--------------

Présentation de Monique VASSEUR, Première Vice-Présidente du CES de Lorraine, Présidente du Groupe de travail sur la dynamique transfrontalière Séance Plénière du CES de Lorraine du 26 Juin 2007

- Synthèse de la réflexion du CES de LORRAINE	P.12
--	-------------

Dynamique frontalière, un paramètre de mutation de la société lorraine : le CES appelle au pragmatisme et à l'action
Osons affirmer un destin lié, osons intégrer les nouveaux horizons de notre territoire économique

- Enjeux – cadre et Propositions	P.16
---	-------------

La nouvelle lecture du fait frontalier : imaginer une stratégie qui combine forces et atouts de chaque côté de la frontière

1. Une première priorité à la gouvernance régionale de l'enjeu transfrontalier.....p.16
2. L'enjeu démographique : pourquoi hésiter sur de nouvelles perspectives ?.....p.16
3. Créer l'image d'un bassin transfrontalier « de compétences et d'excellence » : dimension formation, Enseignement Supérieur et Recherche.....p.17
4. Territoires de proximité : un principe de solidarité, un enjeu d'image pour la Lorraine toute entière.....p.21
5. Appui aux dynamiques métropolitaines : des enjeux revisités pour la Lorraine (Sillon) et le Luxembourg.....p.22
6. Mobilité – Accessibilité : Sillon lorrain + transversale Longwy – Thionville.....p.23

L'urgence transfrontalière : un appel du Conseil Economique et Social de Lorraine à l'Etat Français.....p.24

- Eléments de cadrage	P.25
------------------------------	-------------

Luxembourg : Différence de statut, différences d'échelle, mais une contribution forte à un nouvel environnement économique et social de la Lorraine

I LE LUXEMBOURG : Un Etat Métropole.....P.26

- 1. PIB : des évolutions structurelles majeures dans la construction de richesses... p.27**
 - 1.1 Une croissance exceptionnelle sur le long terme.....p.27*
 - 1.2 Une croissance fortement alimentée par les services et le secteur bancaire en particulier.....p.28*
- 2. Tissu d'entreprises : les forces du Luxembourg sur les services à haute valeur ajoutée font les faiblesses de la Lorraine ?.....p.30**
- 3. R&DI : Les performances du secteur privé au Luxembourg interrogent les faiblesses de celui de la Lorrainep.34**

II LE LUXEMBOURG : Le moteur d un bassin de vie transfrontalier.....P37

- 1. Des évolutions structurelles de la populationp.37**
 - 1.1 Une dynamique démographique exceptionnelle.....p.37*
 - 1.2 Une problématique centrale en Grande Région : l'évolution de la population active pour couvrir les besoins économiques.....p.39*
- 2. Croissance de l'emploi luxembourgeois : un impact sur le fonctionnement des territoires.....p.41**
 - 2.1 L'émergence d'un bassin d'emploi dont l'aire de recrutement s'élargit.....p.42*
 - 2.2 L'emploi au Luxembourg : spécialisation du marché du travail frontalier.....p.43*
 - 2.3 Les dynamiques récentes de l'emploi luxembourgeois : une dépendance toujours forte de l'accueil des frontaliers.....p.45*
 - 2.4 Quelles mutations qualitatives de la structure de l'emploi frontalier ?.....p.49*

L'enjeu transfrontalier, au cœur du développement de la Lorraine - Une urgence : le Luxembourg -

**Présentation de Monique VASSEUR,
Première Vice-Présidente du CES de Lorraine,
Présidente du Groupe de travail sur la dynamique transfrontalière
Séance Plénière du CES de Lorraine du 26 Juin 2007**

Quel regard porter sur le développement du Luxembourg ? C'est l'interrogation centrale de notre communication de ce jour.

La question pourrait étonner quand, depuis de nombreuses années, notre assemblée pointe les enjeux liés à la situation frontalière de notre région, décrit l'importance croissante de l'emploi frontalier, suggère les opportunités à tirer parti de ce positionnement spécifique...

Cela méritait-il d'aller plus loin ? Oui nous avons éprouvé ce besoin, aller plus loin pour approfondir la description de ce que nous appelons désormais « **le fait frontalier lorrain** » et ne devrait-on pas dire, si l'on osait vexer les susceptibilités : « le fait *luxembourgeois* lorrain... ? ».

Notre communication livre un pan de l'analyse : « **l'exception frontalière lorraine** », qui fait de la Lorraine la région française la plus forte pourvoyeuse d'un marché du travail étranger, tient sans doute à sa situation unique à la croisée de trois frontières, mais elle tient surtout à « **l'exception économique luxembourgeoise** ».

A trop focaliser notre regard sur le seul phénomène de la montée en puissance de l'emploi frontalier vers le Luxembourg, nous n'avons pourtant pas pris la mesure, au-delà des constats quantitatifs, de la mutation qualitative qui s'opère à nos portes, du volontarisme économique qui modèle la diversification de l'économie grand ducale.

A trop vouloir, parfois, nous abriter derrière les effets de masse, derrière notre poids économique et démographique (...comment se situer en comparaison d'un pays d'à peine 455 000 habitants ?), nous n'avons pas pris la mesure non plus de l'impact potentiel du Luxembourg dans la définition ou la vocation d'un nouveau territoire économique, **de notre** nouveau territoire économique. C'est de cette dimension de l'évolution de la géographie économique et des potentialités nouvelles qu'elle nous apporte, que nous voulons éclairer notre lecture du « fait frontalier lorrain ».

Notre propos, nous voulons l'appuyer tout d'abord sur une affirmation : **les différences d'échelle** sont certes importantes entre nos deux territoires :

Si l'on fait le ratio - Luxembourg par rapport à Lorraine - : (*tableau présenté en page 25 de ce document*) le territoire luxembourgeois, bien sûr, ne représente que 11% de l'espace lorrain, sa population n'atteint pas 20% de nos habitants, mais deux constats nous arrêtent :

- les indicateurs économiques du Luxembourg sont très supérieurs à son poids territorial et démographique : 55,5% du PIB lorrain, 40% de son effectif d'entreprises et 40% de son potentiel d'emploi tertiaire
- 2^{ème} point important : les évolutions de ces ratios sont spectaculaires entre 1990 et 2005 : par exemple, le rapport entre le PIB lorrain et luxembourgeois est passé du quart en 1990, à plus de la moitié en 2005...

Une croissance annuelle moyenne 2 fois supérieure au taux européen, une croissance qui renoue avec les records d'avant 2001 : + 6,2% en 2006 !!!

A ce rythme là, extrapolation de notre groupe de travail : le PIB Luxembourgeois pourrait atteindre 100% du PIB lorrain à l'horizon 2030...

Déjà entre 1991 et 2005 (*page 27 du rapport*) : on observe que le PIB du Luxembourg a déjà largement dépassé celui de la Sarre !!!

Ces éléments laissent deviner, qu'à nos frontières, le Luxembourg est devenu un des paramètres des mutations de la société lorraine... Pourquoi ? Parce que la fonction « métropolitaine » du Luxembourg opère au-delà de ses frontières et parce que la Lorraine est très prioritairement concernée jusqu'à présent par la dynamique d'offre d'emploi grand ducale.

Et l'on cerne là **les deux termes de l'influence territoriale du Grand Duché : un Etat Métropole / le moteur d'un bassin d'emploi**, deux termes autour desquels est construite notre communication.

1^{ER} ELEMENT : UN ETAT METROPOLE. C'est là le commentaire particulier que nous voulons proposer sur l'interprétation de cette évolution spectaculaire et qui fait toute la particularité de notre situation conjointe : **le Luxembourg s'est développé quasiment tout entier, au cours des dernières années, sur des fonctions dites « métropolitaines »**, ces mêmes fonctions qui sont identifiées dans toute l'Europe, et bien sûr en France, comme les moteurs premiers de la dynamique économique et de la création d'emplois, ...ces mêmes fonctions aussi qui n'ont pas suffisamment porté le renouveau économique de notre Lorraine

Les exemples que nous retenons illustrent **le développement qualitatif de l'activité tertiaire bien sûr.**

Retenons ainsi par exemple le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée nationale : il a été divisé par plus de 2 au Luxembourg en l'espace de 20 ans : dans le même temps les services passaient de 70 à 84%. Au final, on observe bien que les écarts avec la composition de la richesse lorraine sont significatifs.

A lui seul, le secteur bancaire représente plus de 38% de la valeur ajoutée nationale, 31% des recettes fiscales de l'Etat, 19% de l'emploi intérieur. Il ne faut pas trop voir là un signe de fragilité excessive de l'économie luxembourgeoise, qui serait trop dépendante de la santé des marchés boursiers. Toute la stratégie économique du Luxembourg (*voir nos commentaires p29*) s'est en effet exercée à maintenir l'attractivité de sa place financière en développant et en innovant dans son offre de services financiers et d'assurance.

Que dire ensuite de l'évolution « en stock » des entreprises luxembourgeoises par rapport à la Lorraine ?

En 2003 (derniers chiffres exploitables en comparaison absolue entre nos deux territoires) : la Lorraine comptait plus de 65 000 entreprises contre près de 25 000 au Luxembourg.

Les écarts restent importants ...mais...

1^{er} indice : en termes d'évolution, entre 1998 et 2003, c'est + 13,8% pour le Luxembourg contre + 4,6% en Lorraine...

2^{ème} indice (p.30) : on observe que tous les secteurs sont en dynamique positive au Luxembourg (y compris l'industrie) et l'on mesure la dynamique plus forte de la construction et des services....

3^{ème} indice : les services aux entreprises (*p32*) :

Nos constats sont étonnants

6685 unités en Lorraine contre 5 301 au Luxembourg ! En évolution de + 37% depuis 1998, le stock d'entreprises de services luxembourgeoises représente **80% du stock lorrain** sur la même filière !!

En matière **d'activité informatique** : 606 unités lorraines pour 938 luxembourgeoises (+74%)... La Lorraine est à la traîne...

...et nous sommes bien là au cœur des fonctions métropolitaines supérieures...

4^{ème} indice d'une exceptionnelle attractivité qui draine notre capital humain de création de richesse (*schéma p31*) : les étrangers sont à l'origine des trois quarts de la création d'entreprises et, parmi eux, les Français sont les plus créatifs, talonnant même à eux-seuls les luxembourgeois : **25% des créateurs sont français.**

Autre point stratégique de la fonction métropolitaine : la recherche & Développement (p34 à 36)

Là encore arrêtons-nous sur un point étonnant : la recherche privée...

Talon d'Achille, nous le savons, des forces de recherche lorraines, les résultats de la recherche privée luxembourgeoise réalisent une forme de performance : **en effort financier comme en effectifs, l'effort de R&D privée du Grand Duché est supérieur à la Lorraine.**

Ainsi, les entreprises représentent 87% de la dépense et 57% des effectifs de recherche.

Ce qui est marquant par ailleurs, c'est la formidable progression des budgets et la forte impulsion publique : + 193 % de crédits publics de 2000 à 2005, le programme d'aménagement d'une Cité des Sciences à Belval qui regroupe les centres de recherche, la volonté d'attirer activement de jeunes chercheurs (atteindre le ratio de 10 chercheurs pour 1000 emplois contre 6 aujourd'hui)

2EME ELEMENT : Toute cette mutation économique contribue à dessiner le contour d'un **NOUVEAU BASSIN DE VIE FRONTALIER**

Au plan démographique tout d'abord

Oui... 4 % seulement de la population totale de la Grande Région ! (p37)

Mais la progression est phénoménale à l'époque où une partie de l'Europe s'interroge sur ses capacités de renouvellement : + 35 % depuis 1970, + 20% depuis 1990... La courbe parle d'elle-même...

Une dynamique démographique qui repose essentiellement sur l'immigration et qui bouleverse la pyramide des âges : certes le Luxembourg n'est pas épargné par le vieillissement mais il est désormais le territoire de la Grande Région sur lequel la part des jeunes de moins de 20 ans est la plus forte (p38), détrônant très récemment la Lorraine...

Quant aux projections... : elles sont en progression constante jusqu'en 2030 (619 000 habitants) et même au-delà (744 000 en 2050 !) : toujours une exception...

Toujours une confiance qui repose sur un formidable volontarisme économique et donc sur une **poussée continue de l'emploi**...(p40 à 49)

De 1990 à 2005 : **+ 61% d'emplois !** Des taux de croissance totalement pulvérisés qui représentent quelques 120 000 emplois créés !

Cette vitalité est bien sûr à la merci d'une **main d'œuvre étrangère**. Cela est bien connu, mais représentons nous bien les proportions : 70% des travailleurs au Luxembourg sont des étrangers, + de 40% sont frontaliers !

Ce poids frontalier s'est même accru et le poids de la main d'œuvre française s'est aussi accentué (elle représente 51% des frontaliers aujourd'hui...), très majoritairement originaire de Lorraine (même si c'est un peu moins que par le passé, car le champ de recrutement luxembourgeois est de plus en plus large, de Paris à Marseille et d'ailleurs...)

Aujourd'hui plus de 60 000 lorrains travaillent au Luxembourg.

Après avoir rappelé que, bien entendu, les nationaux luxembourgeois sont majoritaires dans les services « réservés » de l'administration, dans le secteur de la santé et de l'action sociale, que les étrangers sont très présents dans l'hôtellerie restauration et la construction, que les frontaliers sont nombreux dans l'industrie...

Arrêtons-nous sur le secteur tertiaire supérieur, (intermédiation financière, location, services aux entreprises) : la part globale des étrangers y atteint 81% ! Les frontaliers français représentent eux-mêmes près de 30% des effectifs, de même que les résidents étrangers !

Ce constat est à retenir car on parle là d'un secteur stratégique dans la création de richesse et vecteur d'emplois hautement qualifiés.

Et il faut le rapprocher de l'observation des dynamiques récentes de création d'emplois : près de 43 000 emplois créés entre 2001 et 2006, profitant seulement pour 7% aux nationaux mais pour près de 30% à des frontaliers français...

...Or, c'est à nouveau les services supérieurs qui se distinguent, en créant 23 % de l'emploi nouveau (soit près de 10 000) bénéficiant à 41% aux frontaliers français...

Il y a donc bien une évolution qualitative du point de vue de la spécialité économique de l'emploi frontalier vers le Luxembourg pour les frontaliers français. Hélas nous ne disposons pas de données très récentes et très précises sur les qualifications : mais une enquête est à paraître en fin d'année par le STATEC qui sera intéressante à étudier...Il sera important d'approfondir ce sujet.

Alors bien sûr, **une première question centrale** se pose au regard des projections démographiques et économiques : celles-ci vont-elles redéfinir la perspective des évolutions démographiques, en Grande Région, mais surtout en Lorraine ?

Croissance intra muros du Luxembourg et renfort frontalier sur l'emploi : il y aura bien ces deux phénomènes cumulés... et ce sur quoi il faut s'arrêter : c'est que - qualitativement - c'est notamment sur un emploi qualifié – voire hautement qualifié - que se porte l'appel de population et de main d'œuvre luxembourgeois.

Alors nous le disons, cette évolution est susceptible de dessiner « qualitativement » une dynamique générale, qui - si l'on sait accompagner vraiment le mouvement – dépassera forcément les frontières luxembourgeoises et pourra nous orienter vers un nouveau paysage économique d'offres de services.

A cette construction amorcée des mutations de notre bassin commun de population et d'activités, nous prétendons que **nous** avons à proposer un savoir faire lorrain, que **nous** avons à exprimer un savoir faire français. **Encore nous faut-il du pragmatisme, encore nous faut-il nous situer dans un sens possible de l'avenir** : considérer, sans fards, que notre territoire lorrain est aussi entraîné dans une mouvance luxembourgeoise.

Considérer aussi que le Luxembourg lui-même doit pouvoir s'inscrire dans une mouvance lorraine, à partir du moment où notre région aura su mieux valoriser ses atouts, aura valorisé ses propres vecteurs de dynamiques.

Le tout, c'est de donner à notre stratégie régionale interne une lecture transfrontalière forte : il s'agit de **forcer** l'évolution des cultures, de **forcer** une identité et l'émergence d'un espace intégré transfrontalier... « Investir sur le Luxembourg » ! ...comme s'il était un pan de notre économie, car il est bien un pan de notre environnement de vie... et cela pour longtemps...

Car là est le pari : mais où serait le risque ?

S'inscrire dans un schéma de renforcement de nos qualifications ?

Investir sur la qualité environnementale et la qualité de vie de notre territoire ?

Investir culture, loisirs, tourisme, commerce, formation, sciences, Recherche Innovation ... ?!

Oui il faut le faire !

Et si cela se met d'une certaine façon au service du Luxembourg, c'est aussi pour capter un flux supplémentaire démographique, c'est aussi pour animer tout un bassin de vie et d'économie qui est transnational, qui est transfrontalier !

Alors vraiment où est le risque ?! Quand tous ces objectifs sont ceux de notre développement propre ! Quand notre stratégie est strictement convergente à celle que veut poursuivre le Luxembourg ! C'est bien là le fait majeur à comprendre, là le fait majeur à intégrer.

Alors le risque réel ne serait-il pas celui de passer à côté de cette opportunité de dynamique supplémentaire en ne prenant pas la mesure de nos nouveaux horizons...Le risque ne serait –il pas de faire barrage aux évolutions socio-économiques.

Le Luxembourg ne peut investir sur tout. Il ne pourra donner toute la mesure de son développement que si ce développement s'inscrit aussi dans un espace enrichi ! Soyons caricaturaux à l'extrême et même provocateurs : Belval ne doit pas être Las Vegas, Belval n'ouvre pas sur un désert !

Oui donc tout cela participe d'un pari : alors forçons la mise !

Des idées sont en marche - (enfin !) - sur l'élaboration d'un projet territorial et économique qui intègre (enfin !) un peu plus concrètement le Luxembourg : mais comme l'action est longue à émerger ! Comme le discours est hésitant et le pilotage confus ! Comme les moyens sont faibles ! Trop de concurrences entre territoires administratifs se font sentir !

Nous le disons aussi dans notre rapport :

« Il est vraiment temps de dépasser les clivages politiques, les réflexions institutionnelles autocentrées et contraintes par les limites administratives de nos territoires, pour prendre toute la mesure des nouvelles opportunités de développement que le Luxembourg construit à nos portes. »

Il faut tracer la voie du pragmatisme lorrain : c'est aux exécutifs, aux autorités politiques de le faire, - ETAT - REGION :

- il faut construire, afficher, **la gouvernance régionale de notre ambition** : gouvernance politique ET gouvernance opérationnelle
- il faut construire notre stratégie formation – Enseignement Supérieur – Recherche pour **créer « l'image d'un bassin transfrontalier de compétences et d'excellence »** : cela repose bien sûr sur une étude, une réflexion réellement conjointe par rapport à l'évolution de notre profil économique. L'enjeu commun : c'est l'attractivité économique, l'implantation d'entreprise et la création endogène
- **sur cet enjeu crucial « formation »** – et tout ce qui participe au concept de « société de la connaissance » - le CES appelle à l'affichage ! à un soutien plus actif aux établissements dans leurs ambitions de coopération **qui doivent pouvoir s'appuyer sur des initiatives d'Etat à Etat, d'Etat à Région.**
 - le CES demande un **Contrat Particulier Etat – Région doublé d'un projet européen : « Lorraine – Luxembourg : un territoire à enjeux en Europe »**,
 - le CES suggère des thématiques fortes de contractualisation,
 - le CES propose de faire venir le projet d'un Etablissement de Recherche à caractère Industriel et Commercial pour **densifier encore notre territoire scientifique, pour pousser la dynamique de la Recherche appliquée.**

- le CES appelle à faire du territoire Nord de la région, un trait d'union entre Lorraine et Luxembourg : pour cela il **faut** développer l'identité, il **faut** développer la qualité, il **faut** affirmer la cohésion et la solidarité territoriale : **ne tardons plus** à déclencher l'aménagement du Pays Haut Val d'Alzette, **ne tardons plus** à mobiliser et investir l'espace, **ne ménageons pas** notre discours de communication : **le nord de la Lorraine a besoin d'être porteur d'un sens régional, le nord de la Lorraine, par rapport au Luxembourg, a aussi besoin de trouver sa cohésion et sa solidarité propre**
- le **Sillon lorrain** a besoin qu'on lui donne toute son envergure : c'est **Nancy et Metz** qu'il faut chercher à rattacher à Luxembourg Ville, **ce sont là les points vertébraux de la nouvelle dynamique régionale, ce sont là les points de complémentarité à mettre en synergie**, c'est par eux que passe la mise en cohérence de l'ensemble du Sillon jusqu'aux Vosges, **c'est là la vraie dimension de la métropole transfrontalière : si l'on veut se donner réellement – en Lorraine comme au Luxembourg – une véritable échelle de lisibilité internationale c'est sur ce très large bassin de population et d'activité qu'il faut s'appuyer**, sur la richesse et la diversité de ses atouts qui vont des fonctions de capitale européenne, de capitale financière, de centres de recherche, de pôles d'activité diversifiés, de pôles d'animation, de territoire de culture...
- le **poumon de cette dynamique pourtant est aujourd'hui fragile : à cause de la saturation des voies de communication ! C'est un enjeu régional sur toute la fluidité du Sillon, un enjeu plus local y compris par l'engorgement du réseau secondaire, un enjeu social et environnemental au regard de la dégradation des conditions de vie : il y a urgence à nouveau, urgence à l'action et au partenariat.**

Alors en guise de conclusion, nous disons :

Il est temps d'intégrer pleinement les nouveaux horizons de notre territoire économique, les nouveaux horizons de notre développement...

Synthèse de la réflexion du CES de LORRAINE

**Dynamique frontalière,
un paramètre de mutation de la société lorraine :
le CES appelle au pragmatisme et à l'action**

**Osons affirmer un destin lié, osons intégrer les nouveaux horizons
de notre territoire économique**

Le travail annuel du CESL, réalisant l'analyse et la synthèse des évolutions socioéconomiques de notre région (d'un point de vue à la fois structurel et conjoncturel) devait conduire à un approfondissement de notre réflexion sur les échanges que la Lorraine entretient avec le Luxembourg, et qui constituent le premier plan du paysage plus global de la Grande Région. Premier plan non parce qu'il s'agit de notre centre d'intérêt principal, mais parce que, pour des raisons différentes, la Lorraine comme le Luxembourg sont les territoires les plus impliqués dans la dynamique transfrontalière.

*Dynamique
frontalière :
un élément
structurel de
l'économie
lorraine,
une convergence
d'objectifs à
affirmer*

Cette réflexion nous conduit aujourd'hui à présenter cette communication pour affirmer, avec une solennité nécessaire, que le « **fait frontalier lorrain** », qui se dessine depuis plusieurs années, doit être véritablement conçu comme **un élément structurel à part entière du profil socioéconomique de la Lorraine et être intégré en tant que tel dans notre stratégie territoriale.**

Une précision s'impose à de premières objections qui verraient dans cette affirmation un risque de mise sous tutelle de notre développement régional. La projection de la Lorraine dans son futur dépend également, et même principalement, de **ses capacités propres de dynamique et donc de la conduite d'objectifs stratégiques forts concernant ses propres paramètres de développement** (formation, enseignement supérieur – recherche, innovation, poursuite de la diversification économique et appui au développement du tissu d'entreprises dans toutes ses étapes...). Il se trouve par contre qu'il y a, à notre sens, une **stricte convergence d'objectifs dans la stratégie à mener pour viser tout à la fois un renforcement du fait frontalier lorrain et un développement socioéconomique dynamique de notre région.**

*Une stratégie
régionale encore
ambigüe et qui
manque de
souffle...*

Pour le CES, cette convergence d'objectifs ne correspond pas à une démarche réellement intégrée à la stratégie de notre région. Il n'y a pas de véritable appropriation, par les principaux exécutifs lorrains, de l'enjeu transfrontalier et du pari à y investir.

Si l'affirmation de l'enjeu frontalier a progressé, s'est renforcée, dans le débat régional, elle a encore **un statut des plus ambigus dans la stratégie publique et collégiale des exécutifs lorrains.**

Les indices de cette ambiguïté tiennent dans notre **retard** dans l'engagement d'une réflexion régionale structurante et concertée, puis dans la **lenteur** de sa mise en œuvre et **la faiblesse des moyens** qui lui sont dédiés.

Malgré le constat, année après année, de la progression régulière de l'emploi luxembourgeois, puis l'émergence d'une spectaculaire dynamique de « grands chantiers », au Kirchberg et plus récemment à Belval, **la Lorraine a tardé à s'engager dans une réflexion stratégique d'échelle régionale.**

Certes, l'aménagement de la zone de Belval, par sa proximité et ses objectifs toujours plus ambitieux et volontaristes, a été un aiguillon important dans la prise de conscience de la nécessité d'intégrer de façon plus opérationnelle le phénomène de croissance que constitue le Luxembourg dans le contexte du développement économique et social de notre région.

Ainsi, grâce à l'animation centrale des services de l'Etat en Région, à la mobilisation des collectivités locales du Pays Haut Val d'Alzette et de l'AGAPE¹, les exécutifs lorrains ont enfin posé les éléments structurants d'un projet d'aménagement sur une partie des territoires lorrains directement frontaliers du Luxembourg. Ce projet a servi de base à la négociation d'un axe spécifique du **Contrat de Projets Etat - Région 2007 – 2013...**

Le CES a salué dans ce contrat l'identification de « territoires à enjeux » : cela répond à la nécessité d'une projection dans le futur du territoire lorrain intégrant d'une part la fonction métropolitaine et, d'autre part, la dynamique spécifique de l'espace frontalier constitué, centralement, avec le Luxembourg et la Sarre (le projet de métropole **Sarrebruck Moselle Est**, bien que n'étant pas l'objet de cette communication, participe des mêmes enjeux mêmes si les éléments du constat demeurent moins spectaculaires).

Pour l'instant cependant, le débat frontalier avec le Luxembourg se formalise essentiellement à l'échelon de la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA). **La dimension régionale des enjeux et des projets manque de lisibilité, de mise en cohérence et de pilotage** : d'une part dans l'articulation du développement entre les territoires du Nord-Ouest lorrain (intégrant notamment le développement de Longwy), et, d'autre part, dans la mise en relais **avec le projet régional d'ensemble** (en termes de stratégie économique, d'innovation, de formation, d'Enseignement Supérieur et de Recherche) ?

Et même en ce qui concerne le schéma d'aménagement présenté par les partenaires lorrains face à Belval, notre retard dans l'action ne semble pas se combler.

Le CES s'est déclaré en accord avec les orientations globales, adhérant tout particulièrement à l'objectif de construire une identification forte pour les territoires de proximité : thématiques notamment de l'image (culture cinématographique) mais surtout de l'énergie – environnement (pour l'habitat, le cadre de vie et l'activité économique).

*L échelle du projet
n ouvre pas
suffisamment sur
une dimension
régionale de la
stratégie lorraine*

¹ **L'AGAPE**, Agence d'Urbanisme Lorraine Nord (anciennement agence de l'Agglomération du Pôle Européen de développement dont le champ de compétence territorial a récemment été élargi), a eu et maintient un rôle actif d'observation et d'identification des enjeux

*Les moyens ne
sont pas à la
hauteur des
ambitions*

Par contre le CES a dénoncé la **faiblesse des crédits affectés** : 13 Millions d'euros de l'Etat, certes appelés à être doublés par les partenaires territoriaux, mais qui sont à mettre en regard du milliard d'investissements publics dégagés par le Luxembourg pour faire naître le quartier futuriste de Belval... Pourtant, l'émergence de ce projet porte **un enjeu de proximité immédiate et de requalification urbaine qui devrait mobiliser des moyens plus importants dans un objectif de rééquilibrage du cadre de vie. Il s'agit là d'un objectif de solidarité régionale et nationale** car les communes concernées n'ont pas les moyens de répondre avec des délais efficaces à ce vrai défi du paysage urbain.

La faiblesse des moyens financiers fléchés par le CPER, même si ceux-ci ne constituent qu'une part du financement de l'action publique est clairement en contradiction avec l'ambition affichée, dans les déclarations ou documents officiels, de miser une part de l'avenir de notre région sur ces territoires « à enjeux ». Un engagement plus conséquent et mieux exposé stratégiquement aurait été un **acte fort d'annonce d'un volontarisme d'action de la Lorraine soutenant toute la dynamique de croissance transfrontalière. Ce signe est toujours attendu.**

En outre, les actions à mener en matière **d'infrastructures de transport**, manquent de lisibilité et d'ambition, alors que **la totale saturation des modes de transport constitue aujourd'hui un risque majeur pour la Lorraine de sacrifier ses atouts dans la dynamique des échanges avec le Luxembourg.**

De fait, aujourd'hui, les acteurs locaux comme les partenaires luxembourgeois, demeurent dans **l'attente d'une nouvelle avancée sur le projet lorrain, et surtout d'un engagement réellement opérationnel.** Nous ne pouvons qu'espérer que cette concrétisation sera lancée réellement avec le très prochain comité de pilotage programmé en juillet dont au moins une ambition semble être de régler enfin le problème de gouvernance dans la mise en œuvre du projet.

Il est en effet temps de dépasser les clivages politiques, les réflexions institutionnelles autocentrées et contraintes par les limites administratives de nos territoires, pour prendre toute la mesure des nouvelles opportunités de développement que le Luxembourg construit à nos portes.

Cette démarche ne tient pas d'une analyse « intellectuelle » et théorique. Elle doit bien être stratégique et volontariste, elle est également visionnaire : de ce fait, elle est un véritable **pari sur l'avenir...** Si toute forme de pari comprend une **prise de risque, le risque ne serait-il pas plus grand à vouloir se situer à contrecourant des évolutions objectives de notre environnement social et économique.**

Car cette analyse se fonde aussi sur les constats, à l'échelle européenne comme nationale, des nouvelles dynamiques économiques portées par les échanges entre territoires et entités urbaines de proximité. **Ce sont bien ces évolutions qui renforcent les opportunités de développement liées à l'espace Grande Région et plus particulièrement encore à nos relations privilégiées avec le**

*L urgence de
passer à l acte :
dépasser les
logiques de
concurrence entre
territoires et
acteurs pour
prendre la mesure
d opportunités
renforcées*

Luxembourg : comme si le développement économique du Grand Duché, par sa nature spécifique (fonctions métropolitaines), provoquait un effet d'agglomération particulier (puisqu'il déborde de sa frontière).

L'enjeu est de construire les conditions de rencontre de cette dynamique avec les propres dynamiques territoriales et métropolitaines lorraines afin qu'elles se nourrissent mutuellement et parviennent à un véritable seuil de lisibilité d'échelle au moins européenne. De ce fait, la mise en place, en Lorraine, d'un objectif mieux identifié de projet métropolitain (Sillon Lorrain) n'en prend qu'une importance accrue et stratégique.

C'est par rapport à ce constat, qu'il faut donner une autre dimension à la lecture du « fait frontalier » lorrain. Il dépasse désormais très largement le seul constat d'un phénomène d'emploi. Ce qui nous semble véritablement en jeu, c'est l'émergence d'une nouvelle géographie économique des territoires dans laquelle les limites administratives et même nationales deviennent non seulement obsolètes mais potentiellement pénalisantes si l'on y reste enfermés.

Bien sûr c'est dans la croissance annuelle de **l'emploi frontalier** que ce « fait frontalier » a trouvé toute sa symbolique. Le Luxembourg, par ses besoins, est le moteur de ce phénomène des flux de main d'œuvre en Grande Région (exceptionnel en Europe par son volume). Mais c'est aussi, pour l'essentiel, la population active lorraine qui l'alimente. Au regard des éléments avancés par l'INSEE, on peut même penser, qu'à partir de 2008, l'emploi du Luxembourg mobilisera la totalité de la nouvelle population active lorraine...C'est aussi là, économiquement et culturellement, un enjeu bien spécifique pour notre région... L'avenir pourtant reste à écrire : nous voulons croire que cet horizon possible porte aussi en lui **le potentiel d'une consolidation démographique pour la Lorraine...**

Les commentaires sur ce phénomène de l'emploi ont peut-être masqué aussi la profonde mutation qui s'est opérée dans l'économie luxembourgeoise. Ils nous ont conduit à vouloir ignorer les dynamiques que cette mutation était susceptible de susciter positivement au-delà de ses frontières.

La présente contribution de notre Assemblée marque une étape de notre réflexion. L'objectif est de proposer des indicateurs concrets qui mettent en exergue ce que représente, quantitativement et surtout qualitativement, le développement luxembourgeois. On pourrait qualifier celui-ci de véritable « cas d'école » **d'une ambition économique fondée sur la stratégie de Lisbonne.**

Force est de constater pour l'heure que ces évolutions sont nettement plus favorables que celles que la Lorraine a connues...mais l'avenir, ne conduit-il pas à une plus forte interdépendance d'intérêt et donc à un renforcement nécessaire de nos partenariats ?...

L'emploi frontalier : avant tout reflet d'une mutation profonde du Luxembourg

Enjeux – cadre et Propositions

La nouvelle lecture du fait frontalier : imaginer une stratégie qui combine forces et atouts de chaque côté de la frontière

Les interactions objectives entre le développement du Luxembourg et de la Lorraine nous renvoient à des questions ou des enjeux stratégiques. Il existe des points de convergence dans les objectifs de développement de nos territoires :

1. Une première priorité : la gouvernance régionale de l'enjeu transfrontalier

Une négociation efficace et stratégique avec les autorités luxembourgeoises impose un impératif : construire **la représentativité lorraine**.

Cette représentativité repose à notre sens sur l'articulation étroite d'un **binôme Etat – Région** afin de traiter du double enjeu national / régional.

Il faut construire, afficher, **la gouvernance régionale de notre ambition : gouvernance politique ET gouvernance opérationnelle**

2. L'enjeu démographique : ne pas hésiter sur de nouvelles perspectives

Cet enjeu concerne toutes les composantes de la Grande Région. Sous l'angle de la dynamique des échanges économiques transfrontaliers, notre question centrale est de savoir si ceux-ci sont de nature à **redéfinir la perspective des évolutions démographiques de la Lorraine**.

La prospective luxembourgeoise se fixe un horizon volontariste : 619 000 habitants en 2030, 744 000 en 2050. Elle affirme dans le même temps que cette poussée démographique ne suffira pas à pourvoir ses besoins de population active...

Que ce soit avec la croissance de la population luxembourgeoise intra muros (grâce notamment à l'immigration) ou avec l'appel de nouveaux frontaliers, il faut donc considérer que le bassin de population transfrontalier devrait connaître des évolutions quantitatives et qualitatives importantes dans les 25 années à venir. Ces évolutions dessinent également l'avenir d'un nouveau paysage économique en matière de services (formation, culture, loisir, commerce, tourisme et services aux personnes).

Les études démographiques lorraines attestent pourtant d'un scepticisme (pour ne pas parler de pessimisme) étonnant, là où elles devraient susciter une nouvelle projection dans l'avenir, là où elles devraient inciter à une nouvelle dynamique d'action et d'accueil : osons croire à un **tropisme lorrain** qui lui permette de prendre rang dans cette dynamique démographique...mais donnons nous aussi les moyens d'exploiter cette opportunité

Il faut construire une dynamique économique et territoriale partagée pour pouvoir croire à de nouvelles perspectives d'évolution démographique des territoires frontaliers.

Il faut réinterroger l'avenir démographique de la Lorraine en intégrant pleinement les paramètres de la dynamique transfrontalière.

3. Créer l'image d'un bassin transfrontalier « de compétences et d'excellence » : dimension formation, Enseignement Supérieur et Recherche

L'évolution de l'emploi luxembourgeois et, en parallèle, de l'emploi frontalier qu'il mobilise, témoigne également de changements quantitatifs mais aussi qualitatifs (appel renforcé à de plus hautes qualifications). La stratégie de développement économique à venir amplifie l'appel à une main d'œuvre toujours plus qualifiée, voire « hautement qualifiée ».

Les autorités luxembourgeoises émettent d'ores et déjà l'hypothèse que ce besoin ne pourra être couvert par la population active issue de la Grande Région : **ce postulat pourrait mériter une étude conjointe dans l'objectif de cerner les besoins futurs en métiers et qualifications et, en conséquence, les conditions possibles de mobilisation des outils de formation.**

Un enjeu important concerne sans doute le champ de la **Formation Professionnelle Continue**, mais il n'est pas exclusif. **C'est l'ensemble du dispositif de formation, dans ses spécialités, qui doit se préparer aux mutations en œuvre.** Ces mutations, le développement du Luxembourg les identifie fortement mais elles sont également les points d'objectifs majeurs du territoire lorrain. Si nous croyons à une nouvelle forme d'interaction économique entre nos territoires (nouvelle géographie économique) en raison de nos spécificités respectives et de la spécificité forte de notre espace d'échanges frontaliers (en Europe), **nous prétendons en conséquence que l'effet « métropole » de l'économie luxembourgeoise enrichit nos propres perspectives de dynamisation.** Notre dispositif formation (Initiale, Professionnelle Continue, Enseignement Supérieur), atout reconnu de notre région, est un outil privilégié pour transformer cette opportunité en réalité. Car, de son côté, le Luxembourg aurait de très lourds investissements à consentir pour créer lui-même un environnement formation complètement adapté à ses objectifs. Bien qu'il dispose déjà de certaines filières et qu'il soit prêt à investir sur des projets ciblés, il hésite à s'engager totalement sur ce champ.

Le pragmatisme, mais aussi une forme d'imagination pour envisager le futur sous la forme de plus fortes interactions entre nos territoires, doit pouvoir motiver **un projet commun de formation qui participe à la construction des réponses aux besoins de demain.**

Le besoin se fait cruellement sentir aujourd'hui d'une dimension stratégique globale qui structurerait les dispositifs qui fonctionnent déjà localement sur le transfrontalier, au-delà des coopérations existantes, parfois fructueuses, entre Universités et laboratoires de recherche.

Cette dimension stratégique doit émaner d'un **projet politique construit entre les exécutifs Luxembourgeois et Lorrains : les autorités politiques (étatiques et régionale) doivent être le guide de l'avancée des cultures, elles doivent tracer les voies.**

Elle doit inciter les établissements d'enseignement et de recherche qui répondent à une logique d'excellence scientifique et académique (qui les pousse dans un contexte de concurrence internationale exacerbée à rechercher des partenaires de haut niveau, à se positionner dans des réseaux d'excellence) à contribuer aussi à l'émergence d'un nouvel espace de formation de proximité, en affirmant, c'est une évidence, que toutes leurs perspectives de rayonnement ne se limitent pas à cet unique horizon frontalier.

Un des enjeux majeurs communs, pour la Lorraine comme pour le Luxembourg, c'est le développement de leur **attractivité économique**. Un des moyens d'y parvenir pourrait consister à **identifier un bassin transfrontalier « de compétences et d'excellence », au carrefour de flux européens.**

Pourtant l'absence de fléchage et de projet politique en ce domaine ne favorise pas l'appropriation stratégique du fait frontalier pour nos deux territoires, et même peut contribuer à entretenir l'ambiguïté dans la sincérité des ambitions de coopération de chaque partenaire.

Pour contribuer à cette construction stratégique le CES de lorraine propose une lecture en quelques enjeux-cadre, pour lesquels il suggère des propositions d'action.

Le premier enjeu dépasse sans aucun doute le seul champ de la formation et de la recherche pour constituer peut-être le « chapeau » de toute la stratégie lorraine vis-à-vis du Luxembourg...

- **Une initiative « diplomatique » de niveau étatique et régional pour élaborer un Plan cadre et politique Lorraine – Luxembourg :** l'identification de points de rencontre dans les objectifs respectifs et les atouts à mieux valoriser mutuellement (état des lieux, construction stratégique).

A l'appui du plan d'actions qui serait proposé, cette initiative pourrait déboucher, côté Lorrain, sur un **Contrat Particulier Etat-Région** et, pour la Lorraine et le Luxembourg, sur un **programme européen d'appui**, dégageant des moyens exceptionnels : « **Lorraine – Luxembourg : un territoire à enjeu en Europe** »

- **Enseignement Supérieur Recherche : une entrée thématique volontariste**

Nous proposons des axes forts : Matériaux / Energie –Développement Durable / Finances-Mathématiques-Informatique

Nous relevons également l'existence d'un projet « CNAM – Europe », dont le contenu n'est pas clairement validé à notre connaissance et qui doit, s'il veut réussir, faire l'objet d'une

étude conjointe avec les Universités lorraines. Les actions envisagées dans les domaines de la santé publique et de la santé au travail doivent en effet s'appuyer sur les compétences universitaires reconnues en la matière.

- **Un enrichissement de l'environnement scientifique lorrain : l'accueil d'un EPIC² (CEA...) sur une thématique de recherche forte en Lorraine.**

Belval développe en effet, à côté de notre frontière, un concept futuriste, non seulement par son urbanisme, mais aussi par l'ambition d'y créer une « Cité des Sciences », regroupant les fonctions de recherche, d'Enseignement Supérieur et de transfert vers les entreprises.

Il y a désormais urgence à « équilibrer » le paysage de chaque côté de la frontière et créer les conditions organisant le trait d'union avec le territoire régional.

Le propos ne peut être de transférer des laboratoires ou instituts de formation du Sud vers le Nord : la cohérence territoriale de nos centres de recherche et de formation est un impératif que nous avons toujours appuyé.

Le CES plaide par contre pour l'implantation sur le site lorrain face à Belval d'un « grand projet » d'envergure nationale, emblématique et identitaire, susceptible d'être mis en réseau avec des structures lorraines de recherche de haut niveau. Ce projet pourrait permettre l'installation d'un EPIC en Lorraine sur une thématique qui trouve un écho aussi bien dans les points forts de la recherche publique lorraine que dans le potentiel industriel et entrepreneurial de la Lorraine et du Luxembourg (matériaux, énergie etc.). Il s'agit bien de construire ce projet dans une cohérence régionale.

Une coopération avec le Luxembourg serait un atout très fort pour la Lorraine dans un tel projet d'implantation. Une synergie pourrait être établie avec le projet territorial et scientifique spécifique de la Meuse autour du laboratoire de Bure, en élargissant le champ d'un réseau d'entreprises transfrontalier sur le thème notamment des Energies Nouvelles Renouvelables. Ce projet contribuerait à construire une nouvelle fonction économique spécifique du territoire lorrain prenant appui très naturellement sur ses compétences scientifiques.

- **Dans le prolongement nécessaire des développements ci-dessus, se situe bien entendu le projet d'Enseignement Supérieur et de Recherche en tant que tel.**

La réflexion récemment actualisée des acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Grand Est³ relève clairement un enjeu transfrontalier spécifique à mieux exploiter. Il y est noté que « Le Grand Est est la seule région d'Europe pouvant à ce point se démarquer sur la scène internationale, en s'affirmant comme l'espace des formations transfrontalières et notamment des études franco-allemandes. Cet aspect géographique (900 km de frontières avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse) constitue un potentiel non négligeable à exploiter puisqu'il permet aux étudiants, enseignants et chercheurs

² Trois grands acteurs de la recherche publique : les Universités, les EPST (Etablissements Publics à caractère Scientifiques et technologiques : CNRS, INRA, INRIA, INRETS, INSERM...), les EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial : ANDRA, BRGM, CEA, CSTB...). Il faut savoir que le paysage scientifique lorrain se caractérise par la faiblesse de représentation de la recherche privée en entreprise mais également par la faible représentation des EPIC sur notre territoire.

³ Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine

d'évoluer dans un environnement multi culturel et multilingue, doté de réseaux transfrontaliers, créateurs d'un large éventail de coopérations internationales possibles ».

En faisant référence au rapport réalisé par notre Assemblée à l'occasion de la naissance de l'Université du Luxembourg, nous rappelons que **les universités lorraines doivent être pleinement soutenues dans leur ambition transfrontalière**. Elles représentent le potentiel étudiant le plus fort et entretiennent déjà des relations intéressantes dans l'ensemble du réseau Grande Région. Cette ouverture aux partenariats manque cependant de lisibilité stratégique et réellement identitaire, **à notre sens surtout parce qu'elle ne peut s'appuyer sur un projet politique de chaque côté de la frontière**. Il faut aujourd'hui aller plus loin dans la coopération, tout particulièrement avec l'Université du Luxembourg : des potentiels de forte complémentarité existent pour réussir la mutation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans une logique non seulement de démocratisation, d'excellence mais aussi de développement de la recherche privée.

Dans cette stratégie de rapprochement plus active et lisible, le Luxembourg pourrait lui-même réaliser des économies d'échelles, accélérer son développement et mieux positionner son université. La Lorraine quant à elle aurait tout à gagner à s'ouvrir de nouvelles perspectives de structuration et d'image : **l'élaboration du PRES lorrain ne doit pas passer à côté de cette opportunité et construire d'ores et déjà un axe fort de coopération transfrontalière. Ce futur PRES doit être le lieu de l'élaboration de notre politique en matière de collaboration transfrontalière**, à l'instar de ce qui se construit en Alsace : le PRES alsacien prévoit d'inclure les universités du réseau EUCOR (Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur) de Bâle, Freiburg et Karlsruhe.

Nous pensons qu'il est urgent que les Universités lorraines, avec le soutien technique et diplomatique de l'Etat et de la Région, expriment **une initiative forte, innovante et structurée en direction du Luxembourg**. Il s'agit d'un **1^{er} acte**, dépassant les accords déjà actifs mais ponctuels **pour construire une stratégie intégrée et ambitionner la construction aussi rapide que possible d'un espace Universitaire et de Recherche de la Grande Région. Les moyens soutenant l'ingénierie d'une telle ambition pourraient faire l'objet d'un projet européen.**

Sur l'enjeu crucial de la formation – et tout ce qui participe au concept de « société de la connaissance » - le CES appelle à l'affichage ! à un soutien plus actif aux établissements dans leurs ambitions de coopération qui doivent pouvoir s'appuyer sur des initiatives d'Etat à Etat, d'Etat à Région.

→ le CES demande l'appui d'un **Contrat Particulier Etat – Région doublé d'un projet européen : « Lorraine – Luxembourg : un territoire à enjeux en Europe »**,

→ le CES suggère des thématiques fortes de contractualisation,

→ le CES propose de faire venir le projet d'un Etablissement de Recherche à caractère Industriel et Commercial pour **densifier encore notre territoire scientifique, pour pousser la dynamique de la Recherche appliquée.**

4. Territoires de proximité : un principe de solidarité, un enjeu d'image pour la Lorraine toute entière

Nous avons rappelé ci-dessus pourquoi et comment l'aménagement de la zone de Belval engageait la Lorraine dans un **effort d'accompagnement des territoires de proximité**.

De ce point de vue, nous avons exprimé que le schéma d'aménagement PHVA allait dans le bon sens : il ne faut pas laisser ces zones s'aménager sans projet d'ensemble, sans objectifs d'image et de fonctions structurées, c'est-à-dire sous la seule pression d'opérateurs privés en matière de logement ou de grandes surfaces.

- Tout d'abord, l'objectif de les renforcer dans **une fonction résidentielle et de qualité de vie est aussi vecteur de développement de l'activité : il faut attendre de la dynamique d'économie résidentielle un effet structurant (local et régional) à long terme**.
- Il faut également soutenir les acteurs de ce territoire dans la structuration d'un Groupement d'Etudes et de Coopération transfrontalier (**GECT**), structure nouvelle d'initiative européenne qui permet de faire avancer l'idée concrète de communauté d'agglomération transfrontalière, en donnant aux partenaires de chaque côté de la frontière, l'outil de coopération pour réfléchir ensemble au développement harmonieux de leur territoire, de construire et de gérer ensemble leur espace de vie. Cette structure est un outil d'intégration culturelle.

Mais c'est sur un ensemble cohérent et transversal (intégrant Longwy) que doit se concevoir la nouvelle dynamique de développement liée aux échanges frontaliers. Il s'agit par là de **donner à ce projet d'action sur le Nord de la Lorraine une dimension d'aménagement, de structuration et de cohésion pour le territoire lorrain dans son ensemble : structurer le nord de la région afin de créer le trait d'union actif entre le Luxembourg et l'ensemble du territoire régional**.

Il faut par ailleurs, plus globalement, approfondir et accélérer l'idée de l'implantation d'autres **fonctions emblématiques comme point d'articulation entre le projet Belval et la dynamique lorraine**. Nous souhaitons évoquer deux pistes :

- la **fonction culturelle** doit donner matière, par exemple autour d'un pôle « Image et cinéma », à créer un lien fort, novateur et structurant entre nos deux territoires
- la « **fonction** » **environnementale** : le concept de « coulée verte » défini dans le schéma d'aménagement du bassin de l'Alzette est, pour le CES, un concept tout aussi essentiel à l'identité territoriale (locale mais aussi régionale). La valorisation des espaces naturels est **un impératif écologique**, il est aussi **un capital local à investir et à exploiter**.

Sur l'ensemble de cet objectif visant à construire une fonction structurante de nos espaces frontaliers dans le cadre d'une cohésion territoriale régionale, il faut affirmer un enjeu ultime, un défi à relever par les acteurs publics : il réside dans la vitesse de réalisation, dans la matérialisation rapide des projets lorrains dans la mobilisation urgente, par l'Etat et la Région, d'un partenariat des acteurs lorrains du champ de l'économie, de la formation, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'environnement et de la culture.

L'Etat français et la Région Lorraine doivent se donner, conjointement, les moyens d'un projet innovant, stimulant et structurant l'émergence d'un nouveau territoire économique transfrontalier.

L'outil d'un Contrat particulier que nous avons évoqué plus haut donnerait pleine dimension et lisibilité à cette ambition. Il doit être le « chapeau » ou le document cadre d'une stratégie nationale et régionale.

5. Appui aux dynamiques métropolitaines : des enjeux revisités pour la Lorraine (Sillon) et le Luxembourg

La colonne vertébrale de la dynamique transfrontalière de la Lorraine et du Luxembourg passe par une mise en réseau active du Sillon Lorrain avec la capitale luxembourgeoise. C'est à cette échelle que doit se concevoir la recherche de complémentarité entre fonctions métropolitaines supérieures.

Là encore l'urgence est à la lisibilité, à la recherche de cohérence dans la stratégie régionale et luxembourgeoise : cela doit correspondre à une mobilisation des réflexions et au dépassement des concurrences.

L'axe Lorraine – Luxembourg doit être une priorité centrale au regard des opportunités et effets immédiats du développement luxembourgeois. Il doit être conçu comme une première étape avant un élargissement d'une dynamique de réseau vers les autres grandes villes de la Grande Région. Le Quattropôle est une initiative qui prépare ce terrain mais il nous semble important de susciter une mobilisation prioritaire sur le projet « Sillon lorrain » - Luxembourg pour construire une coopération efficace et trouver un champ de lisibilité internationale à nos métropoles.

Le partenariat Lorraine-Luxembourg est lui-même un projet urgent même s'il convient pour cela de temporiser la structuration institutionnelle de l'espace Grande Région. Celle-ci sera beaucoup plus complexe à mettre en œuvre avec l'efficacité nécessaire. Le CES plaide pour que le travail de rapprochement avec le Luxembourg s'engage afin de servir de moteur et de base ultérieurement à la construction de la Grande Région.

Le Sillon lorrain a besoin qu'on lui donne toute son envergure : c'est Nancy et Metz qu'il faut chercher à rattacher à Luxembourg Ville, ce sont là les points vertébraux de la nouvelle dynamique régionale, ce sont là les points de complémentarité à mettre en synergie, c'est par eux que passe la mise en cohérence de l'ensemble du Sillon jusqu'aux Vosges, c'est là la vraie dimension de la métropole transfrontalière : si l'on veut se donner réellement – en Lorraine comme au Luxembourg – une véritable échelle de lisibilité internationale c'est sur ce très large bassin de population et d'activité qu'il faut s'appuyer, sur la richesse et la diversité de ses atouts qui vont des fonctions de capitale européenne, de capitale financière, de centres de recherche, de pôles d'activité diversifiés, de pôles d'animation, de territoire de culture...

6. Mobilité – Accessibilité : Sillon lorrain + transversale Longwy – Thionville

Le caractère structurel de l'emploi frontalier nécessite une offre adaptée en termes d'infrastructure de transport. Passer à côté de cet enjeu reviendrait à hypothéquer gravement l'impact de la dynamique transfrontalière sur le développement et l'attractivité de la Lorraine.

L'augmentation exceptionnelle des flux de travailleurs frontaliers a conduit à une saturation routière (la majorité des déplacements étant réalisée en voiture) et ferroviaires. En outre, le développement du transport de marchandises (trafic poids lourds) participe et amplifie cette saturation en y ajoutant des problématiques de sécurité et d'environnement.

Il faut affirmer **trois dimensions** dans la définition des enjeux en matière d'infrastructures de transport :

- une **dimension régionale** : c'est bien l'ensemble de la Lorraine, dans toute la richesse de ses pôles d'activités et de compétences, qu'il convient de mieux connecter à ce qui constitue la dynamique transfrontalière. Ainsi, **dessiner les contours d'une métropole Sillon Lorrain – Luxembourg Ville (dorsale d'une coopération active entre la Lorraine et le Grand Duché) impose d'améliorer la liaison des pôles économiques, de formation, de recherche et de culture des villes du Sillon avec la capitale luxembourgeoise et les territoires du nord de la Lorraine.**
- une **dimension plus locale** ou très directement liée à la forte progression des flux lorrains de travailleurs frontaliers. Les conditions actuelles de transport ont des conséquences sur les conditions de vie des frontaliers. Elles provoquent aussi un engorgement des voies de communication secondaires et de fortes nuisances sur les villes de proximité. D'ores et déjà, cette situation pousse des lorrains à venir habiter au Luxembourg malgré les coûts plus élevés du logement. Le CES plaide pour une **amélioration de l'intermodalité fer / transports en commun urbains dans les villes de l'axe majeur Nord – Sud y compris à Luxembourg Ville.** Le CES plaide également pour une **connexion plus efficace du PED de Longwy à la dynamique frontalière du Sud luxembourgeois.** Il y a donc urgence à mettre en œuvre des solutions de desserte frontalière intégrant la réalisation d'une **diamétrale Thionville – Esch Belval – Longwy.** En outre l'accrochage ferroviaire de Longwy au TGV Est constitue un élément clé de la reconversion amorcée de ce territoire et du soutien à sa diversification économique.
- une **dimension environnementale et de développement durable** : de façon liée au point précédent au regard des nuisances induites par le transport routier, il est clair que le développement de l'intermodalité et des transports collectifs constitue l'alternative prioritaire à construire en associant les partenaires luxembourgeois.

La dynamique transfrontalière est aujourd'hui fragilisée par la saturation des voies de communication. La problématique des infrastructures relève de **trois types d'enjeu** :

- **régional** : améliorer la fluidité du sillon lorrain,
- **local** : remédier à l'engorgement des réseaux de proximité y compris secondaires,
- **social et environnemental** : lutter contre la dégradation des conditions de vie et du cadre de vie des frontaliers et des territoires de proximité.

L'urgence transfrontalière :

un appel
du Conseil Economique et Social de Lorraine
à l'Etat Français

Pour le CES, l'urgence est aussi à la prise de conscience à Paris, à la prise de conscience nationale, de « l'exception frontalière lorraine ».

Nier cette dimension de notre territoire et ne pas l'exploiter pleinement reviendraient à occulter volontairement un enjeu stratégique de l'avenir de la Lorraine, un appui essentiel à sa dynamique de diversification, une opportunité majeure donc de son nouveau rayonnement.

Les règles institutionnelles de notre pays font que c'est l'Etat qui est avant tout porteur de cette responsabilité d'ouvrir réellement les horizons régionaux.

Le CES en appelle donc à une initiative diplomatique forte entre gouvernements français et luxembourgeois : il leur appartient de tracer la voie à l'élaboration possible d'un projet de vie partagée entre le Luxembourg et la région Lorraine.

Le CES demande la mise en œuvre d'un « Contrat Particulier Etat-Région » et d'un Projet Européen : « Lorraine – Luxembourg : un territoire à enjeux en Europe ».

Eléments de cadrage

Luxembourg : Différence de statut, différences d'échelle, mais une contribution forte à un nouvel environnement économique et social de la Lorraine

Des remarques de principe doivent constituer le préalable à une analyse comparative du développement de l'Etat luxembourgeois avec la région Lorraine et à la compréhension du phénomène de croissance qu'il représente.

Une première différence fondamentale : le statut – **un Etat / une Région**. L'autonomie étatique, cumulée à un espace réduit mais à un revenu national important, confère au Luxembourg des avantages et marges de manœuvre stratégiques, dont ne peut se prévaloir la Lorraine, d'autant plus dans le régime spécifique français de décentralisation.

Par ailleurs, **de fortes différences d'échelles existent entre ces deux entités**, telles que les illustre le tableau ci-dessous :

2005	LUXEMBOURG	LORRAINE	Luxembourg/ Lorraine	P.m. même ratio en 1990
Territoire	2 586 Km ²	23 500 km ²	11 %	-
Population	455 000	2 334 000	19,5 %	16,5 %
PIB (2005)	29,4 milliards €	53 milliards €	55,5 %	27 %
Entreprises (2003)	27 200	67 800	40 %	37 %
Emploi (2005)	307 000	838 000	36,5 %	23 %
Emploi industriel	34 100	170 000	20 %	17 %
Emploi tertiaire	239 100	596 000	40 %	25 %
Emploi construction	30 000	51 768	58 %	35 %

Ces éléments pourraient certes relativiser l'analyse sur le développement du Luxembourg mais il faut cependant et avant tout **s'attarder sur deux constats** en se référant également au tableau ci-dessus :

- Tout d'abord, bien que le territoire luxembourgeois représente 11% de celui de la Lorraine et que sa population n'atteint pas 20% de celle de la Lorraine, **les indicateurs économiques luxembourgeois sont très supérieurs à son poids territorial et démographique** : 55,5% du PIB lorrain, 40% de son effectif d'entreprises et 40% de son potentiel d'emploi tertiaire.
- Ensuite, il faut remarquer les **évolutions importantes** et même spectaculaires dans ces ratios entre 1990 et 2005, notamment encore en termes de PIB et d'emploi. Par exemple, le rapport entre les PIB lorrain et luxembourgeois est quasiment passé de 1 à 4 en 1990 à 1 à 2 en 2005.

Tout cela atteste que le Luxembourg représente sans conteste, aux frontières de la Lorraine, une dynamique de croissance économique tout à fait exceptionnelle dont l'impact a pris et prendra une ampleur de plus en plus forte sur son environnement territorial en raison des spécificités mêmes de ce développement.

Le Luxembourg est ainsi devenu un des paramètres des mutations de la société lorraine.

I – LE LUXEMBOURG :

Un Etat – Métropole

Le trait marquant du développement du Luxembourg réside tout entier dans sa dynamique tertiaire, mais plus précisément encore dans un constat : la recherche très volontariste de ses dirigeants à fonder la croissance nationale sur la mise en œuvre de la stratégie dite « de Lisbonne – Göteborg » en renforçant encore les piliers de son économie (tertiaire supérieur) et en construisant une force spécifique d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'innovation, tout en investissant de gros efforts sur l'image et la culture.

Ainsi, et également, **le développement de l'économie du Luxembourg peut, quasiment en tout point, être comparé à celui des fonctions de métropole, avec tout le sens donné à ce concept en termes de moteur économique territorial** (d'où notre titre « Etat-Métropole » au regard de la dimension réduite du territoire Luxembourgeois dont toute la dynamique est portée pas sa capitale et sa périphérie).

Affichant ce volontarisme, le Luxembourg démontre toutefois **également une grande lucidité sur ses handicaps spécifiques** dans la mise en œuvre de ses objectifs de développement : ils résident dans les limites de ses ressources humaines et de qualification. C'est sur ce plan, dans le passé comme pour l'avenir, que réside toute la **force d'entraînement de l'économie luxembourgeoise sur son environnement territorial immédiat et, plus particulièrement sur la Lorraine.**

Avant de revenir sur ces opportunités et pour mieux comprendre toute la dimension du « phénomène luxembourgeois », il faut s'attarder sur les trois premiers **points forts de ses évolutions.** Cela conduit à identifier clairement de fortes divergences de dynamique entre la Lorraine et le Luxembourg, en faisant quelques références parfois à l'espace Grande Région :

1. PIB – Valeur Ajoutée
2. Tissu d'entreprises
3. Recherche – Développement - Innovation

Nous nous recentrerons ensuite sur le phénomène spécifique de l'emploi en le liant aux aspects démographiques...

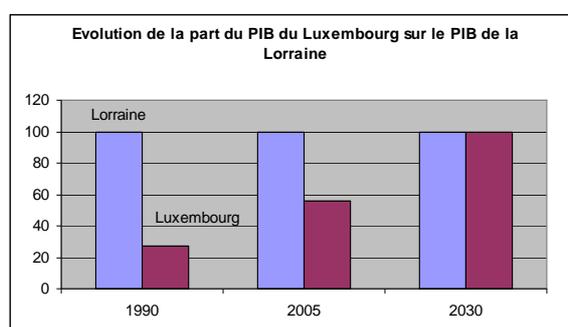
1. PIB : des évolutions structurelles majeures dans la construction de richesses

1.1 Une croissance exceptionnelle sur le long terme...

Le Luxembourg est en tête des pays européens dans le classement de la croissance économique : sa croissance moyenne a été de **5,2 % sur la période 1985-2004**, taux **2 fois supérieur au taux européen moyen**.

L'analyse de la progression du PIB entre 1990 et 2005 montre un rapport de 1 à 4 entre l'évolution de la Lorraine (+ 53%) et du Luxembourg (+ 220%).

Si ces taux d'évolution se maintiennent, alors le niveau du PIB du Luxembourg pourrait rejoindre celui de la Lorraine à l'horizon 2030 : de 25% à 100% du PIB lorrain en l'espace de 40 ans !



Source : Portail GR, traitements CES Lorraine, les données 2030 sont tirées d'une extrapolation des évolutions antérieures

Donnons quelques points de repère en volume et en évolution au sein de l'espace Grande Région :

	PIB à prix courants en milliers d'€ / 1991	PIB à prix courants en milliers d'€ / 2005	PIB évolution 1991-2005*
Lorraine	35 758 985	52 880 000	48%
Luxembourg	10 154 800	29 396 400	189%
Wallonie	42 647 055	63 125 000*	48%*
Rhénanie Palatinat	73 125 184	97 457 740	33%
Sarre	20 666 967	27 459 595	33%

*NB. PIB Wallonie valeurs 1992-2003

...Une conjoncture moins favorable depuis le fort ralentissement de 2001, mais suivie d'un redressement à partir de 2004

Le cycle conjoncturel du Luxembourg suit globalement celui des autres Pays européens, mais l'amplitude de ses variations est davantage accentuée : il subit plus fortement les chocs extérieurs. Si, en moyenne, les résultats pour la période 2001 – 2005 marquent un fort ralentissement de croissance, il faut toutefois considérer les résultats plus encourageants depuis 2004 (> 4 %) et noter que pour l'année 2006, le STATEC indique une « croissance ferme » du PIB luxembourgeois à + 6,2% (c'est-à-dire bien au-dessus des prévisions initiales, approchant les taux enregistrés avant le ralentissement de 2001).

Environ la moitié de la croissance est portée par le secteur financier, mais aussi par d'autres branches ce qui atteste d'une reprise certaine : services aux entreprises, immobiliers, commerce et construction. Les prévisions demeurent prudentes toutefois (+ 4,5 % pour 2007 et 5% en 2008...) : en effet, la bonne santé économique du Luxembourg reste en partie liée à l'évolution des marchés financiers.

1.2 Une croissance fortement alimentée par les services et le secteur bancaire en particulier

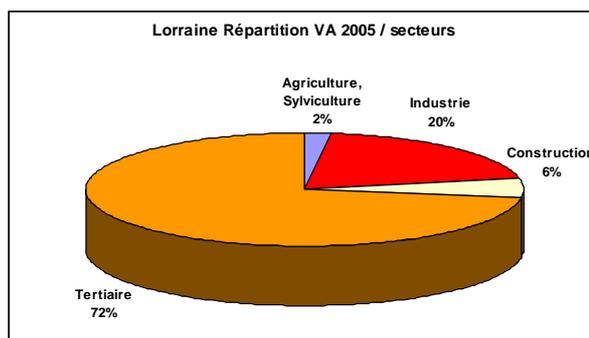
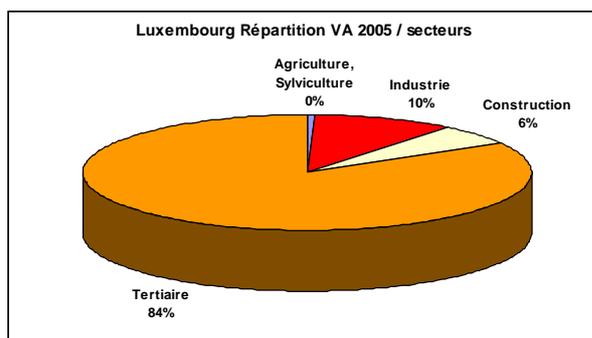
Jusque dans les années 1970, l'économie luxembourgeoise se caractérisait, à l'instar de ce qui était observé en Lorraine, par **une mono activité industrielle**.

Mais très tôt, l'Etat luxembourgeois a engagé une politique de restructuration volontariste de son industrie, poursuivi des objectifs de diversification et de reconversion mais aussi de recomposition de sa structure économique. **Le développement du secteur bancaire a été le premier axe majeur de cette recomposition.**

Conséquence : le poids de l'industrie est passé de 23,8 % de la VA en 1985 à 10,4% en 2005. Dans le même temps les services dans leur ensemble progressaient de **69,8% à 83,4%** (les activités financières passant de **21,6 à 24,2%** et les activités immobilières – location - services aux entreprises de **11,7 à 20%**).

Par son effet d'entraînement sur les services et plus particulièrement des services aux entreprises, le secteur financier est devenu le nouveau moteur de l'économie luxembourgeoise. Si cette nouvelle monospécialisation comporte des risques à l'avenir, nous verrons que rien n'est encore écrit et que la stratégie du Luxembourg peut réserver encore des surprises (voir l'encadré).

En Lorraine également, le poids de l'industrie s'est réduit au profit des services, mais dans une moindre proportion : la part de l'industrie lorraine dans la valeur ajoutée régionale atteint 20%, soit le double en proportion par rapport au Luxembourg.



D'après le Portail Statistique de la Grande Région : VA brute à prix courants par secteur

Le tableau plus détaillé ci-dessous est une autre illustration de la **force tertiaire au Luxembourg** qui réside dans les activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises.

Répartition de la VA à prix courants par secteur d'activités en 2005	Agriculture Sylviculture pêche	Construction	Industrie	Tertiaire			Total des VA à Prix Courants En milliers €
				Total tertiaire	dont Activités financières, immo, location et services aux entreprises	Dont Autres Services publics et privés	
Lorraine	2,0%	5,8%	19,6%	72,7%	28,7%	30,5%	47 447 918
Luxembourg	0,4%	5,8%	10,4%	83,4%	44,2%	17,4%	26 320 700

L'impact spécifique du secteur bancaire : une activité en mutation constante pour anticiper les évolutions réglementaires.

Une étude récente (2005) du Comité pour le développement de la Place Financière, prend en compte l'impact à la fois direct et indirect de l'activité financière sur l'économie luxembourgeoise, ce qui confère à ce secteur un poids d'autant plus important. Les activités financières représentent ainsi :

- plus de **26% de la production nationale** : les revenus directs et indirects de l'activité financière ont augmenté de 17% en 2005 et atteignent près de 20 milliards d'euros ;
- plus de **38% de la VA nationale**, avec 11 milliards d'euros, en progression de 20% en 2005 ;
- près de **19% de l'emploi intérieur luxembourgeois** ; soit 58 000 emplois
- plus de **31% des recettes fiscales de l'Etat**

Aujourd'hui et pour l'avenir, l'attractivité de la place financière luxembourgeoise vise à se repositionner pour s'appuyer sur une qualité reconnue en matière de services. Les avantages fiscaux tendent en effet à diminuer et cette évolution devrait se confirmer du fait de la législation européenne, forçant le Luxembourg à s'engager dans de nouvelles stratégies pour maintenir l'attractivité de son activité financière.

La question de la dépendance de l'avenir de la Place Financière du Luxembourg au maintien du secret bancaire est souvent posée. Les avis sont partagés et les positions du Luxembourg peuvent paraître quelque peu paradoxales. D'un côté, les discours officiels des professionnels du secteur bancaire tendent à minimiser l'importance du secret bancaire au regard d'autres facteurs déterminants, d'un autre côté, les responsables politiques négocient son maintien le plus longtemps possible.

Aussi, la directive sur la fiscalité de l'épargne, adoptée par le Conseil Ecofin de juin 2003, a-t-elle fait l'objet de vives contestations et de négociations acharnées pour retarder son application prévue depuis le 1er juillet 2005. Elle vise en effet directement la suppression du secret bancaire en instaurant un principe de transmission d'information sur les intérêts versés à des particuliers résidant dans d'autres Etats membres. Si la directive cible essentiellement la clientèle des particuliers, elle marque clairement la volonté de l'Union Européenne de s'attaquer aux différentes formes de « concurrence fiscale dommageable ». Les trois Etats concernés (Luxembourg, Autriche, Belgique) ont donc obtenu l'instauration d'une période transitoire pendant laquelle ils peuvent opter pour une retenue à la source plutôt que la transmission d'information. Cette retenue est progressive : le taux est fixé à 15% de 2005 à 2007, 20% de 2008 à 2010 et 35% à partir de 2011.

L'échéance est donc reportée au-delà de 2011, ce « sursis » permettra-t-il au Luxembourg de mettre en place stratégie de diversification ?

A nouveau, les professionnels expriment leur optimisme en expliquant que la directive est une occasion pour eux de discuter avec leurs clients et de leur proposer de nouveaux produits non soumis à la retenue à la source.

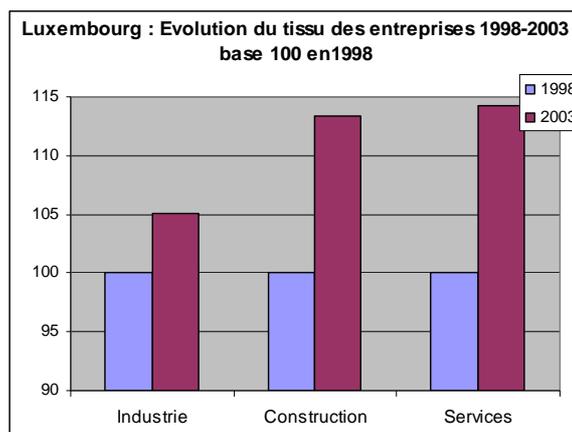
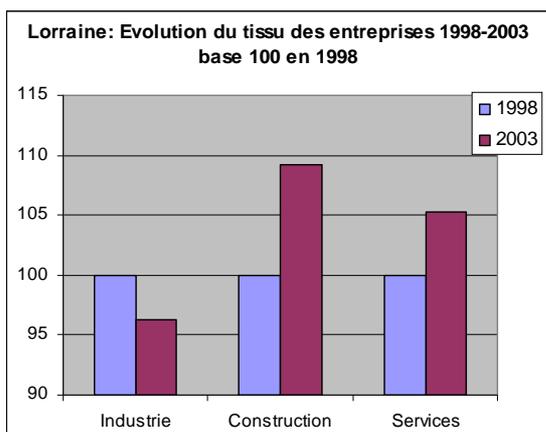
Le secteur financier investit donc également sur l'innovation : la création de la « Luxembourg School of finances » est un élément de cette stratégie qui vise à doter le « cluster » financier d'un nouvel avantage en terme de recherche et d'accumulation de compétences spécifiques.

Le Luxembourg demeure donc en recherche constante de diversification et d'adaptation de son activité tertiaire, y compris sur ses pôles actuels d'excellence.

2. Tissu d'entreprises⁴ : les forces du Luxembourg sur les services à haute valeur ajoutée font les faiblesses de la Lorraine ?

Globalement, sur la période d'observation 1998-2003, le nombre d'entreprises en Lorraine et au Luxembourg passe respectivement, de 62 171 à 65 057 et de 21 765 à 24 768 entreprises.

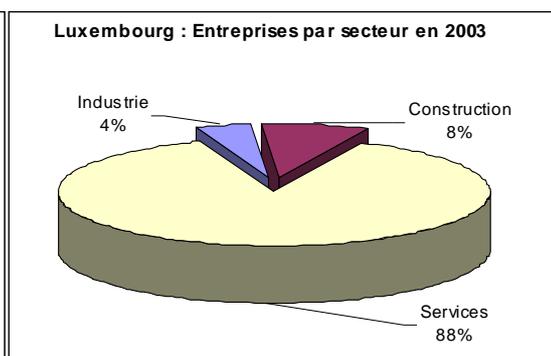
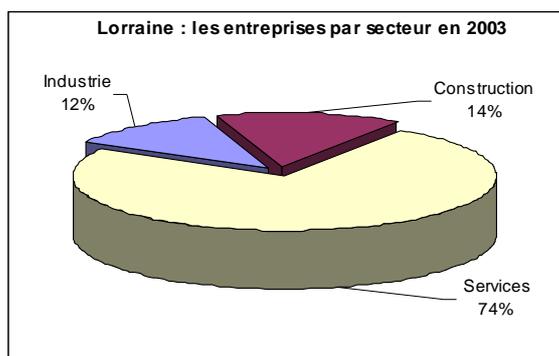
Sur cette progression tous secteurs confondus, le **Luxembourg devance la Lorraine de 9 points : + 13,8% contre +4,6%.**



Lorraine	1998	2003	Progression 1998-2003
Industrie	7957	7663	-3,7%
Construction	8387	9164	9,3%
Services	45827	48230	5,2%
Total	62171	65057	4,6 %

Luxembourg	1998	2003	Progression 1998-2003
Industrie	992	1042	5,0%
Construction	1741	1973	13,3%
Services	19032	21753	14,3%
Total	21765	24768	13,8%

Les graphiques ci-dessous illustrent les différentiels de proportion de chaque secteur dans le tissu des entreprises en Lorraine et au Luxembourg pour l'année 2003 :



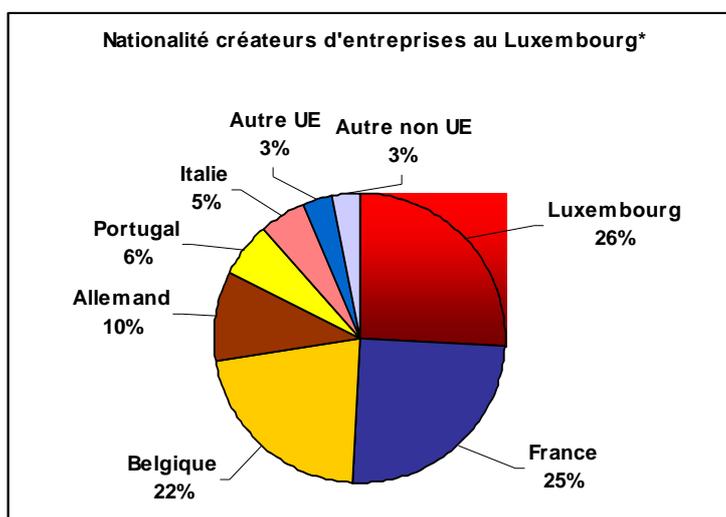
La Lorraine conserve une identité industrielle plus forte qu'au Luxembourg et à l'inverse le Luxembourg renforce sa spécificité tertiaire. Pour autant, en termes de dynamique, les entreprises industrielles progressent plus au Luxembourg qu'en Lorraine.

⁴ Source : INSEE traitements à partir du répertoire SIRENE ; période 1998-2006 et STATEC « Répertoire des entreprises » période 1998 -2003

La nationalité des créateurs d'entreprises au Luxembourg Les Français rivalisent avec les nationaux !

Autre chiffre emblématique de l'ouverture et de l'attractivité de l'économie luxembourgeoise, **les étrangers représentent 74% du nombre total des créateurs d'entreprises du Grand Duché⁵**.

En volume global, le nombre d'entreprises créées en 2002 et encore actives en 2005 peut être estimé à environ 2000.** Le tableau ci-dessous illustre la répartition des créateurs par nationalité : les Luxembourgeois sont suivis de très près par les Français et les Belges.



* Entreprises créées en 2002 et encore actives en 2005

Source Chambre de Commerce Luxembourg, Avis projet de loi sur la nationalité, 04 2007

Les données disponibles sur la démographie⁶ des entreprises nous permettent d'établir le nombre d'entreprises créées en 2002 (2932) et toujours actives en 2003. Dans cette même étude, portant sur la période 1997- 2003, le taux de survie à 1 an est de 90%, et de 66.6% à 3 ans. Si l'on applique ce taux et que l'on maintient la proportion de français à 25%, on obtient un nombre approximatif de **500 entreprises créées par des Français en 2002, actives en 2005.

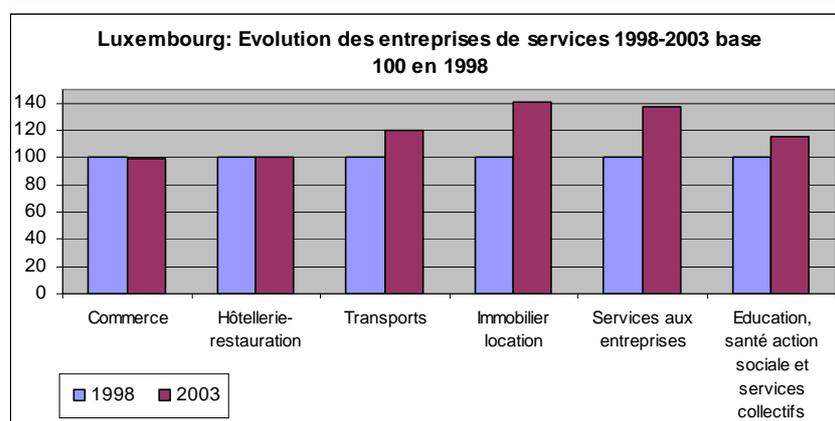
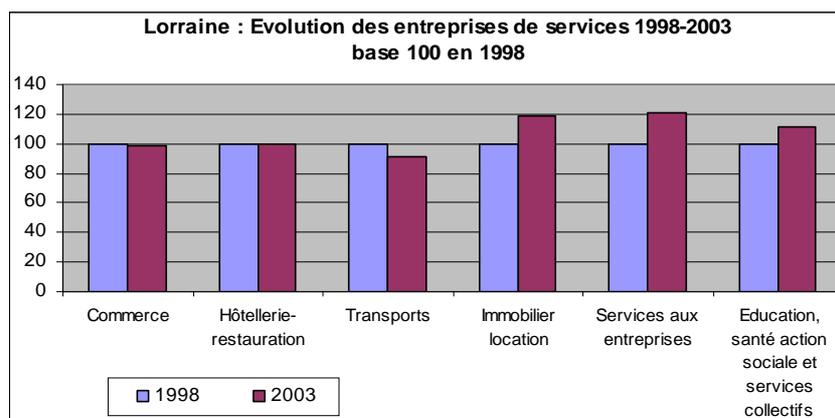
Des données plus précises sur les secteurs concernées nous éclaireraient davantage sur les motivations de ces implantations (fiscalité, réglementation, accès aux marchés...).

⁵ Cahiers Economiques n°103 – STATEC janvier 2007 « Une typologie des entrepreneurs luxembourgeois », étude portant sur les entreprises créées en 2002 et encore en activité en 2005

⁶ Bulletin du Statec n°8-2005 Démographie des entreprises, résultats 1997-2003

Les services : évolution entre 1998 et 2003 : Le Luxembourg toujours 9 points devant...

L'ensemble des entreprises de services augmente de **5,2%** en **Lorraine** et le **Luxembourg** maintient son avance de **9 points** avec une progression de **14,3%**. En 2003, elles représentent **48 230 unités** en Lorraine et **21 753** au Luxembourg.



Services	<i>Lorraine</i>			<i>Luxembourg</i>		
	1998	2003	Progression 1998-2003	1998	2003	Progression 1998-2003
Commerce	17739	17477	-1,5%	6872	6789	-1,2%
Hôtellerie-restauration	5628	5613	-0,3%	2629	2654	1,0%
Transports	2318	2123	-8,4%	1073	1290	20,2%
Immobilier location	1655	1973	19,2%	1578	2218	40,6%
Services aux entreprises	5550	6685	20,5%	3868	5301	37,0%
Education, santé action sociale et services collectifs	12937	14359	11,0%	2802	3236	15,5%
Total	45827	48230	5,2%	18822	21488	14,2%

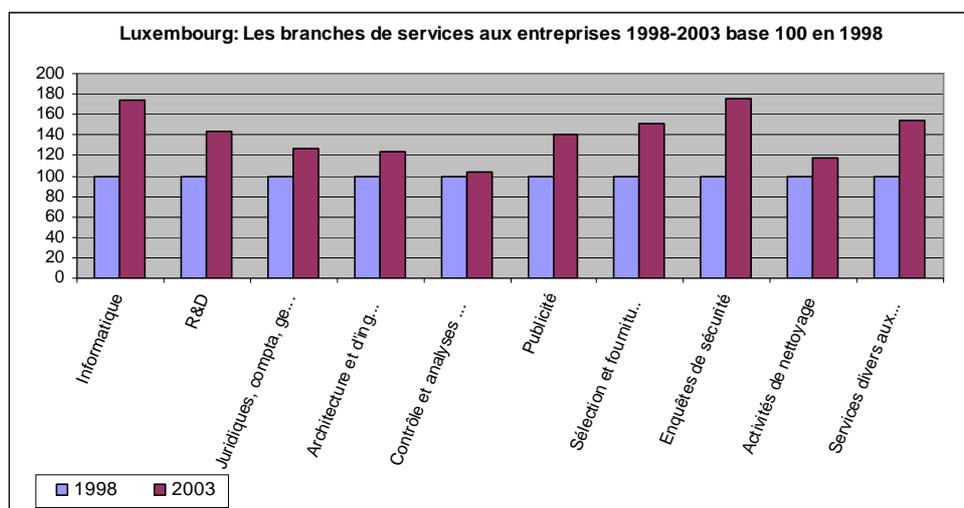
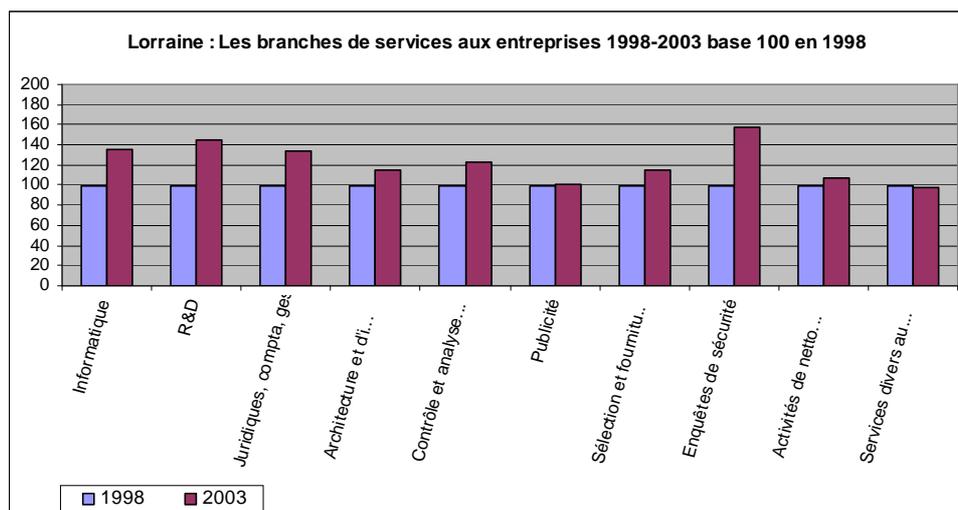
Les services aux entreprises (1998- 2003) : L'écart se creuse pour atteindre 16.5%

Le secteur des **services aux entreprises** représente 25% de l'ensemble des entreprises de services au **Luxembourg**, soit **5 301** en 2003, en progression de **37% par rapport à 1998**. En **Lorraine** leur poids est plus faible, les services aux entreprises regroupent 14% des entreprises de services, soit **6 685 entreprises** en 2003, soit un gain de **20.5% par rapport à 1998**.

Parmi les **activités à très haute valeur ajoutée**, il convient de relever les **progressions exceptionnelles** :

- **des activités informatiques : +74% au Luxembourg et +35.6% en Lorraine ; leur poids est 4 fois supérieur au Luxembourg (3.8% / 0.9%)**

Malgré les **pôles d'excellence de la Lorraine** dans le domaine informatique notamment, mais également dans les biotechnologies, pour ne citer qu'eux, ces chiffres interrogent sur les raisons de ces implantations plutôt éloignées des centres de recherche de grande renommée localisés dans l'agglomération de Nancy. La situation singulière de la Lorraine, au cœur de la Grande région et en hyper proximité du Luxembourg, pourrait-elle prendre une part d'explication de ce diagnostic ?



Ainsi, comparativement à la Lorraine, le Luxembourg a su incontestablement **enclencher une dynamique de tertiarisation plus forte et davantage ciblée sur les services à forte valeur ajoutée**, en particulier les **services aux entreprises**.

Pour autant, l'essor de la société de la connaissance implique d'autres défis pour lesquels le Luxembourg n'est pas toujours en position de force.

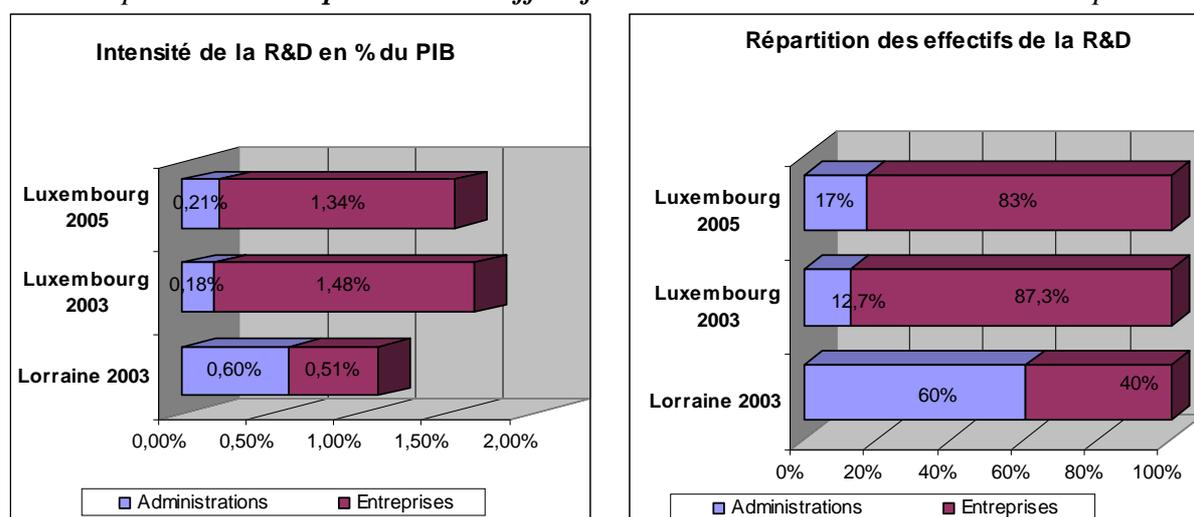
Certes, les pouvoirs publics luxembourgeois affichent un **volontarisme fort en matière d'innovation** pour combler le retard historique de leur pays. Ils sont parvenus dans le domaine de la recherche et de l'innovation à des résultats surprenants (voir ci-après). Cependant, une des conditions de réussite de la société de la connaissance repose sur l'adhésion de la population, sur ses qualifications et sa capacité à acquérir de nouveaux savoirs. De ce point de vue, le Luxembourg doit gérer des problématiques sociales, culturelles, d'éducation et de qualification liées à l'évolution rapide de son profil démographique. **Il ne dispose pas aujourd'hui, ni à court terme, des ressources humaines nécessaires à son objectif de développement.**

3. R&DI⁷: Les performances du secteur privé au Luxembourg interrogent les faiblesses de celui de la Lorraine

Le principal constat révèle que les atouts et faiblesses de la Lorraine et du Luxembourg sont inversés :

- L'effort de la recherche privée axée sur les services à forte valeur ajoutée constitue le point fort du Luxembourg.
- L'avantage de la Lorraine repose sur l'antériorité et la reconnaissance du secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche publique. La recherche privée lorraine est orientée vers les secteurs de la sidérurgie et de la métallurgie.

➤ Répartition des dépenses et des effectifs entre les administrations et les entreprises :



- Avec **1,11% du PIB en 2003** (à peine la moitié de la moyenne nationale de 2,2%), l'effort de la Lorraine est inférieur à celui du Luxembourg (1,66%).
- Les deux sont en dessous de la moyenne européenne (2%) et de l'objectif des 3% fixé par la stratégie de Lisbonne

Dépenses	DIRDA Administrations		DIRDE Entreprises		Total DIRD	
	valeur	% PIB	valeur	% PIB	valeur	% PIB
Lorraine 2003	297	0,60 %	250	0,51 %	547	1,11 %
Luxembourg 2003	46.4	0,18 %	379,4	1,48 %	425.8	1,66 %
Luxembourg 2005	63	0,21%	395	1,34 %	458	1,56 %

N.B. Les dépenses de R&D du Luxembourg ont progressé en volume entre 2003 et 2005, mais moins vite que le PIB puisque qu'elles diminuent en pourcentage du PIB.

Effectifs	Administrations		Entreprises		Total
Lorraine 2003	4155	60%	2724	40%	6879
<i>dont chercheurs</i>	<i>2039</i>	<i>64%</i>	<i>1160</i>	<i>36%</i>	<i>3199</i>
Luxembourg 2003	510	12,7%	3500	87,3%	4010
<i>dont chercheurs</i>	<i>355</i>	<i>18,2%</i>	<i>1594</i>	<i>81,8%</i>	<i>1949</i>
Luxembourg 2005	737	16,9%	3623	83,1%	4360
<i>dont chercheurs 2005</i>	<i>559</i>	<i>26,7%</i>	<i>1532</i>	<i>73,3%</i>	<i>2091</i>

Source : pour les 2 tableaux, Eurostat et Rapport OST 2004 retraitement CES Lorraine

⁷ Recherche, Développement et Innovation. La prise en compte des différentes formes de l'innovation (dont les origines ne sont pas exclusivement liées à la R&D) nous amène à compléter l'acronyme R&D par R&DI. Pour autant, les activités mesurées par les indicateurs utilisés dans la partie correspondante restent comptabilisées sous le terme R&D.

Au Luxembourg : une Recherche privée alimentée par de grands groupes et un volontarisme croissant de la recherche publique

- **Le secteur des entreprises représente 86% des dépenses en 2005 et concentre également 83% des effectifs.**
- **La recherche privée est majoritairement orientée vers les services : ils représentent 53% des dépenses et 57% des effectifs. L'écart se creuse en 2005 pour les dépenses où la part des services monte à 57%, contre 43% pour l'industrie. La branche «immobilier, services aux entreprises, informatique » prédomine, suivie de la branche «intermédiation financière et assurances ».**

Au-delà de la comparaison avec la Lorraine, cette caractéristique place le Luxembourg en **1^{ère} place de l'UE pour le poids des services dans la R&DI**. La répartition sectorielle dans la plupart des **grandes puissances économiques est plutôt de l'ordre de 80% dans l'industrie et 20% dans les services**, pour les dépenses et les effectifs.

Le tableau suivant illustre ce constat. On notera également la progression soutenue entre 2003 et 2004 (en valeur et pourcentage) dans les secteurs de l'intermédiation financière & assurances et, globalement, dans les services.

➤ *Répartition des dépenses par secteur et par branche pour le Luxembourg et plusieurs pays d'Europe (en millions d'euros et en pourcentage)*

	Industrie	Services					Total
		Activités de fabrication	Commerce de gros et de détail et réparation automobile	Transports, entreposage et comm.	Intermédiation financière et assurances	Immo., location et services aux entreprises, informatique	
Luxembourg*							
Valeur 2003	179,2	9,7	11,3	46,5	132,7	200,2	379,4
En % / total	47%	3%	3%	12%	35%	53%	100%
Valeur 2004	169,0	15	9,2	82,8	116,6	223,6	392,6
%	43%	4%	2%	21%	30%	57%	100%
Pour comparaison autres pays valeur 2003**	Industrie hors extraction						
France	85,6 %	:	5,8 %	:	5,3 %	11,1 %	
Belgique	80,9 %	0,9 %	3,7 %	0,6 %	11,9 %	17,7 %	
Allemagne	91,2 %	0,2 %	1,2 %	0,3 %	6,8 %	8,5 %	
Royaume Uni	77,7 %	0,8 %	4,9 %	2,1 %	13,1 %	21 %	
Suède	81 %	1,9 %	0,1 %	1,1 %	15,2 %	18,6 %	

*Source: STATEC, MCESR, CEPS/INSTEAD

**Source: Eurostat, valeurs 2003 sauf France 2002 ; (:) valeurs non disponibles

- **La part du secteur public augmente : en 2005 il représente près de 14% des dépenses, et 17% des effectifs.**

Les pouvoirs publics ont mesuré l'ampleur du retard du Luxembourg au regard de la stratégie de Lisbonne. Entre 2000 et 2005, les crédits publics ont progressé de 193%, l'effort public de 115% et les effectifs du secteur public se sont accrus de 126%.

Le poids de l'enseignement supérieur reste marginal malgré des progressions également remarquables: entre 2000 et 2005 la part dans les dépenses a toutefois été multipliée par 3.7 (0.35% à 1.53%) et les effectifs par 8 (23 à 184).

Le Luxembourg n'a certes pas **l'histoire et la reconnaissance de la recherche lorraine**, mais il a la particularité de décider et d'agir vite. De nombreux dispositifs sont ainsi mis en place pour renforcer la R&DI privée et rattraper son retard en matière de R&D publique et d'ESR :

- soutien aux financements, dispositifs grappes technologiques, incubateurs et pépinières,
- les programmes du fonds national pour la Recherche, les centres de recherches publics (Tudor, Lippmann et CEPS Instead),
- le programme « Attract » vise à attirer de jeunes chercheurs pour atteindre le ratio 10/1000 emplois (6/1000 aujourd'hui).
- la jeune Université de Luxembourg doit également faire encore toutes ses preuves, les partenariats avec Stanford ou Austin, augurent une certaine forme de **confiance en son potentiel de développement**.

En Lorraine : Une place prépondérante de la recherche publique et des Universités en particulier

A l'inverse, le retard de la R&DI en France et, plus fortement encore, en Lorraine est lié à la faiblesse du secteur privé alors que la recherche publique occupe une place considérable, supérieure à la moyenne nationale :

- **La recherche publique concentre 54.3% des dépenses et 60,4% des effectifs** (contre respectivement **37.4% et 44.2% au national**)
- **Les Universités occupent une place prépondérante : 54% des dépenses des administrations régionales de R&DI contre 36% au plan national.**

Si l'écart de valeur entre public et privé n'est pas aussi criant que pour le Luxembourg, c'est en termes de progression et d'effectifs qu'il se creuse :

- **Les dépenses du secteur public et privé augmentent entre 1997 et 2003, respectivement de 48% et 6%** (au national 24% et 25%).
 - L'évolution de 3% des **effectifs** entre 1997-2003 place la Lorraine au dernier rang (14% au national) et confirme que **l'effort du secteur public (+13%) est « plombé » par le recul des entreprises. (-9%).**
 - **La Lorraine est spécialisée dans la métallurgie, la sidérurgie et plus généralement sur les secteurs de « moyenne à faible » technologie.**
- *Elle se situe au 4^{ème} rang des régions françaises pour les dépenses dans les secteurs intensifs en ressources naturelles et en main d'œuvre, comme la sidérurgie et la métallurgie en particulier.*
 - *Elle semble aujourd'hui encore en retrait dans les secteurs de haute technologie : l'aérospatial, l'électronique, la pharmacie et la chimie. Ces secteurs sont beaucoup plus intensifs en dépenses de recherche-développement (15% des emplois dédiés à la R&D) : en 2003 ils concentraient 3% des dépenses contre une moyenne nationale de 45%.*

II – LE LUXEMBOURG : Le moteur d'un bassin de vie transfrontalier

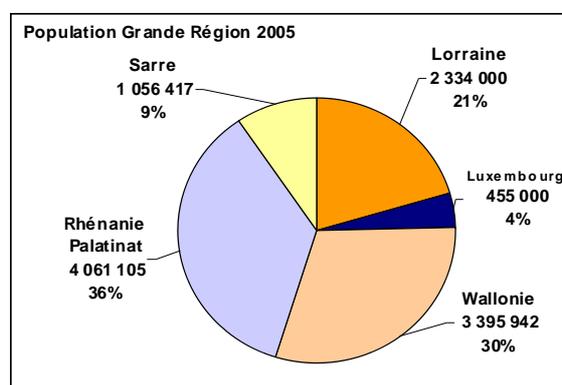
1. Des évolutions structurelles de la population

1.1 Une dynamique démographique exceptionnelle

Au sein de l'espace Grande Région (11 303 000 habitants), le **Luxembourg ne représente que 4 % de la population**. Il a enregistré cependant une croissance démographique exceptionnellement forte par rapport à ses 4 autres partenaires.

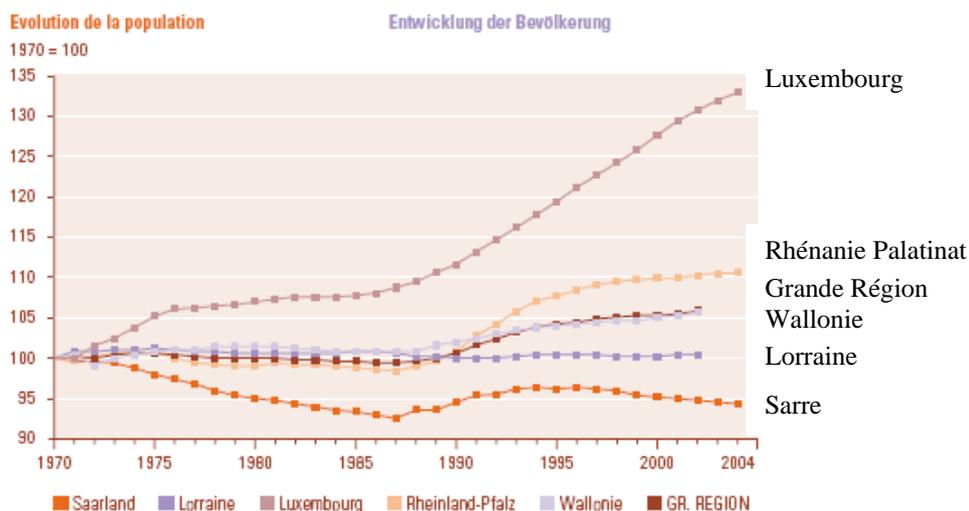
TERRITOIRE	Densité population	Progression démographique 2005	
		/1980	/1990
Lorraine	99	+0,6%	+ 1,3 %
Luxembourg	175,9	+25,3%	+ 20%
Wallonie	201,6	+ 3,6%	+ 4,7%
Rhénanie Palatinat	204,6	+11,8	+ 9,7%
Sarre	411,3	- 1,2%	- 2,7%
Grande Région	175	+ 6,5%	nc

Total Population Grande Région = 11 303 000 habitants



Estimation 2006 Luxembourg = 459 500, d'après CES Luxembourg (avis du 12 octobre 2006)

Dynamique démographique en Grande Région

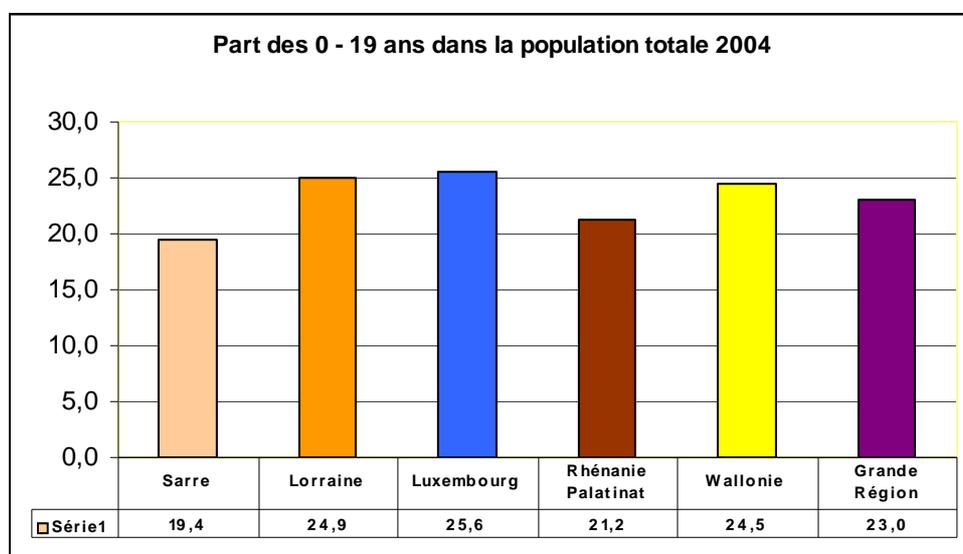


Source : Observatoire statistique de la Grande Région

Au-delà de ce phénomène de croissance exceptionnelle, le Luxembourg se caractérise par une forte présence de résidents étrangers et donc une très forte immigration qui en fait le pays le plus ouvert de l'Union Européenne⁸. **La population étrangère résidente représente près de 182 000 personnes en 2006 soit 40% de la population totale** (contre 18% en 1970 et 29% en 1990). Il s'agit du taux le plus important en Europe (seuls le Liechtenstein avec 34% et la Suisse, 20%, faisant exception) : la proportion d'étrangers ne dépasse pas les 10% dans les autres entités de la Grande Région, elle est de 7% en Lorraine sur la base du recensement 1999 (171 000 personnes)⁹.

C'est l'immigration qui a alimenté la forte croissance démographique. Elle est porteuse d'un fort potentiel de jeunesse : près de 50 000 immigrés au Luxembourg ont moins de 20 ans, soit 27% du total (17,6% en Lorraine selon le Portail statistique Grande Région, valeur 1999).

De ce fait, sur la base des chiffres présentés sur le Portail Statistique de la Grande Région de la population par tranche d'âge, **le Luxembourg présente la plus forte proportion de jeunes de moins de 20 ans, dépassant désormais la Lorraine.**



La poursuite prévisible du mouvement d'immigration devrait permettre au Luxembourg de continuer à afficher une croissance démographique très soutenue (des travaux de prospective à l'horizon 2050 envisagent qu'il lui serait possible d'atteindre le chiffre de 744 000 habitants) et de maintenir un potentiel de jeunesse alors que, dans le même temps, les autres entités de la Grande Région et notamment la Lorraine, devraient connaître une assez forte érosion de leur population de moins de 20 ans.

⁸ Comme l'affirme d'ailleurs la Chambre de Commerce du Luxembourg dans son récent avis sur le projet de loi sur la nationalité luxembourgeoise (14 novembre 2006).

⁹ D'après étude INSEE Lorraine publiée en 2005 sur la population immigrée

Par ailleurs, si ces tendances ne font pas échapper le Luxembourg à une certaine **problématique du vieillissement**, ce phénomène sera également beaucoup plus fort dans les autres territoires.

Projection de population (en milliers) et répartition par tranche d'âge

	Sarre	Lorraine	Luxembourg	Rhénanie Palatinat	Wallonie	Grande Région
2005	1056	2334	455	4061	3396	11303
2006	1050	2339	459	4059	3414	11322
2010	1034	2285	493	3988	3451	11251
0- 19	18	23	25,7	19,7	23,5	21,6
20 - 59	55,1	54	54,7	54,5	53,5	54,2
> 60	27	23	19,7	25,8	23	24,2
2020	980	2230	553	3876	3551	11190
0- 19	16,1	21,3	25,2	18	22,7	20,4
20 - 59	52,2	50,3	53,3	52,5	51	51,7
> 60	31,6	28,4	21,5	29,5	26,4	28
2030	931	2146	619	3726	3656	11078
0- 19	16	19,9	25,4	17,7	22,2	19,9
20 - 59	47	46,7	50,8	48,8	48,5	48,3
> 60	36,9	33,4	23,8	33,5	29,3	31,7

1.2 Une problématique centrale en Grande Région : l'évolution de la population active pour couvrir les besoins économiques

Le développement économique du Luxembourg (création d'une moyenne de 10 000 emplois nets par an) occasionne donc depuis plusieurs années un appel important de main d'œuvre extérieure. L'appel à l'immigration (en moyenne flux de 3000 migrants supplémentaires par an) ne suffisant pas à combler ses besoins, la couverture du déficit est jusqu'à présent comblé par le travail frontalier, dont la moitié provient de France : ce constat est notamment à l'origine d'un gain démographique certain enregistré sur les territoires lorrains frontaliers.

Les **projections** établies par le STATEC concernant l'évolution à long terme des besoins d'emplois au Luxembourg sont à prendre en considération de toute urgence. Le Luxembourg fonde en effet sa stratégie de développement économique et de croissance d'emploi sur des objectifs de forte croissance démographique. Si ces besoins engagent aujourd'hui le Grand Duché dans une stratégie d'incitation forte à l'immigration, ils **impliquent aussi une évolution significative de l'emploi frontalier : estimée à + 85 000 sur 25 ans.**

Ces prévisions devraient conduire à de fortes tensions sur le marché du travail d'une part par rapport à l'évolution quantitative de la population active d'autre part par rapport à ses qualifications.

Aucun des partenaires de la Grande Région ne va échapper à la problématique du renouvellement de sa population active. Le Luxembourg pose cependant d'ores et déjà le postulat de l'incapacité de l'espace Grande Région à pourvoir à ses besoins de main d'œuvre, notamment sur des qualifications supérieures.

Dans ce schéma il nous semble que les projections démographiques faites dans les autres entités de la Grande Région, et notamment en Lorraine, pourraient être soumises à des aléas. Une attractivité renforcée de l'économie luxembourgeoise, couplée à des dynamiques propres de croissance (induites ou parallèles) dans les territoires voisins, pourraient être à l'origine de **nouveaux mouvements positifs de population en Grande Région.**

Démographie lorraine : une inconnue transfrontalière ? L'exemple de l'arrondissement de Briey élargi à la CCPHVA

Dans l'analyse démographique proposée par l'AGAPE (« Les projections de population : horizon 2025 – Lorraine Nord », infObservatoire N°22 Mars 2007), il est précisé que le modèle de projection démographique « Omphale » développé par l'INSEE utilise un coefficient de mesure de l'impact migratoire calculé sur la base des évolutions 1990 – 1999. Or ce schéma a été quelque peu bouleversé depuis 1999 par l'ampleur du phénomène du travail frontalier sur le nord de la Lorraine.

L'AGAPE propose donc d'appliquer un autre coefficient migratoire qui prend en compte les projections de l'emploi frontalier¹⁰, le phénomène du travail frontalier étant désigné à juste titre comme « facteur clé du redressement démographique constaté depuis 1999 en Lorraine-Nord¹¹ »...

Sur cette nouvelle base, l'AGAPE retient un scénario central¹² :

- progression annuelle de 400 travailleurs frontaliers supplémentaires sur la Lorraine Nord jusqu'en 2017 et de + 500 après 2017
- solde migratoire : + 800 / an jusqu'en 2017 et + 1000/an après 2017

Résultat : le territoire observerait à l'horizon 2025 un retournement démographique (+ 13%) grâce à un solde migratoire nettement positif.

¹⁰ Projections AGAPE et STATEC

¹¹ Le terme désigne le territoire de l'arrondissement de Briey, élargi à la CCPHVA

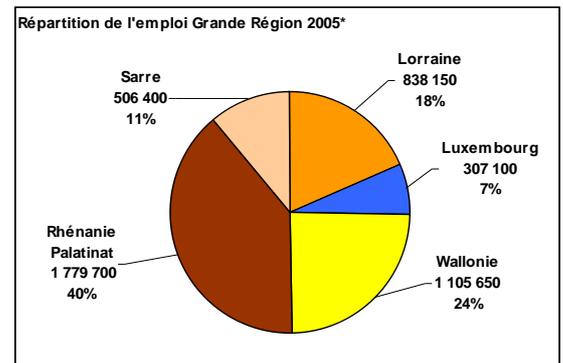
¹² Trois scénarii établis, chacun supposant que « l'immigration d'un travailleur frontalier (actif de 25 à 40 ans) entraîne l'immigration de deux personnes ».

2. Croissance de l'emploi luxembourgeois : un impact sur le fonctionnement des territoires

Entre 1990 et 2005, le Luxembourg a créé près de 120 000 emplois...dans le même temps sa population augmentait de 75 000 personnes environ. Si le Luxembourg ne représente que 7% de la totalité de l'emploi en Grande Région, les conditions de croissance de cet emploi opère des effets majeurs sur le fonctionnement des territoires.

Dynamique de l'emploi en Grande Région

TERRITOIRE	Emploi 2005	Progression emploi 2005/1990	Taux de chômage juin 2006*
Lorraine	838 143	3,9%	9.5
Luxembourg	307 100	63,3%	4.3
Wallonie	1 105 654	7,9%	18
Rhénanie Palatinat	1 779 700	8,4%	7.7
Sarre	506 400	5,7%	9.9
Grande Région	4 537 000		Nb estimé à 550 000

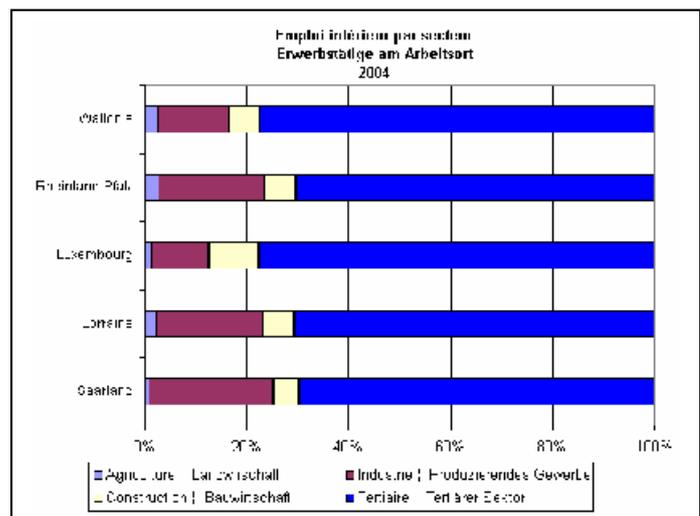


NB. Emploi salarié Wallonie valeurs 2002 ; Sarre valeurs 2004

NB. Evolution Emploi Wallonie valeurs 1970- 2003 ; Sarre valeurs 1971-2005

* Cahiers transfrontaliers de l'EURES Luxembourg n°1 2007 d'après données propres des agences pour l'emploi de chaque entité

	Emploi Industrie 2005	Emploi Construction 2005	Emploi Tertiaire 2005
Lorraine	170 284	51 768	595 998
Luxembourg	34 100	30 000	239 100
Wallonie	153 981	69 755	852 674
Rhénanie Palatinat	362 900	104 400	1 263 500
Sarre	121 700	25 700	355 100



Lorraine, Sarre et Rhénanie Palatinat ont des profils d'emplois par secteur relativement convergents. De leur côté le Luxembourg tout d'abord, mais aussi la Wallonie ont un profil plus tertiaire.

2.1 L'émergence d'un bassin d'emploi dont l'aire de recrutement s'élargit

L'ampleur du travail frontalier constitue le trait le plus fort des caractéristiques de la Grande Région : il constitue un fait, à la fois économique et territorial, qui identifie ce territoire comme un laboratoire de l'intégration européenne et un espace unique au sein de l'Union Européenne.

En 2006, plus de **176 000 personnes** viennent travailler dans un territoire de la Grande Région alors qu'ils n'y résident pas.

Recensement des travailleurs frontaliers en 2006 par Entités d'accueil de la Grande Région¹³

Luxembourg	Wallonie	Sarre	Rhénanie-Palatinat	Lorraine
126 723	22 179	20 841	5 235	1 450

Dans ce mouvement, les frontaliers originaires d'une des entités de la Grande Région elle-même sont près de **154 000**. Il y a donc 22 000 travailleurs frontaliers non originaires de la Grande Région mais qui y occupent un emploi (hors migration interne à chaque pays).

D'un côté, le Luxembourg est le moteur essentiel de ce phénomène.

Recensement des travailleurs frontaliers au Luxembourg en 2006 par Pays d'origine

Allemagne	Belgique	France	Total
28 982	32 201	64 450	126 723
23 %	26%	51 %	100 %

De l'autre côté, la France, et principalement la Lorraine est, de loin, le principal pourvoyeur de main d'œuvre de ce marché du travail transfrontalier.

Sur 64 540 Français travaillant au Luxembourg sans y être résidents, **la Lorraine en représente 60 348 au 31 mars 2006** (soit **93,5%** des nationaux). Cette proportion s'est cependant allégée au fil des années et l'attractivité luxembourgeoise draine de plus en plus de nationaux français hors de notre région.

Part des lorrains dans les frontaliers français travaillant au Luxembourg

	Total frontaliers français	Dont Lorrains
1998	36 130	97,3 %
2004	60 736	95,4 %
2006	64 540	93,5%

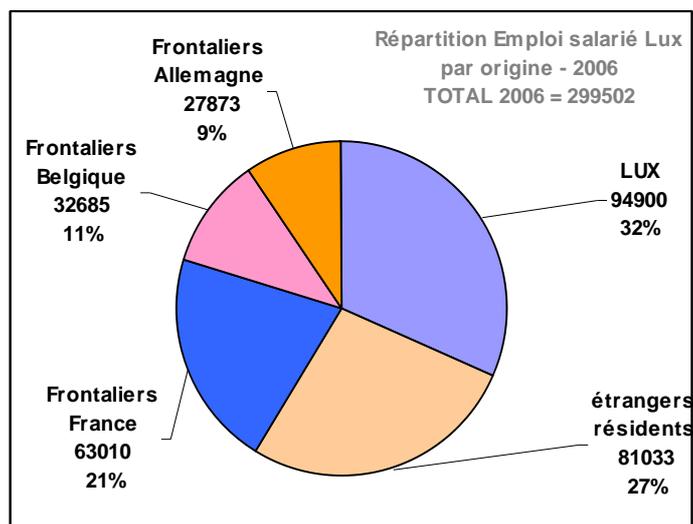
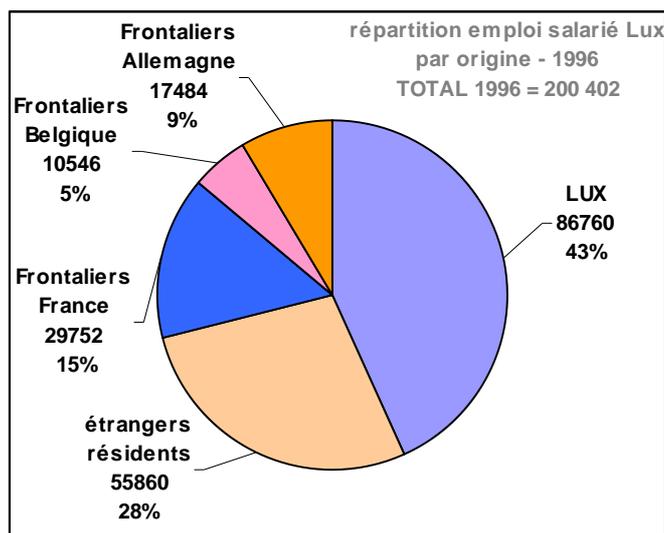
En nombre ce sont le Nord-Pas-de-Calais (619 personnes travaillant au Luxembourg en 2006, soit + 82% depuis 1998), la Champagne Ardennes (465 et + 75%), l'Alsace (322 et + 38%) puis l'Ile de France (314 et + 217%) qui sont les régions françaises hors Lorraine les plus concernées par l'emploi luxembourgeois.

¹³ Cahiers transfrontaliers de l'EURES Luxembourg, N°1 2007 d'après données propres des agences pour l'emploi de chaque entité

2.2 L'emploi au Luxembourg : spécialisation du marché du travail frontalier

L'emploi intérieur luxembourgeois en 2006 était occupé à près de **70% par des non nationaux** et à plus de **40% par les frontaliers** au sein desquels les français continuent à représenter la part la plus importante.

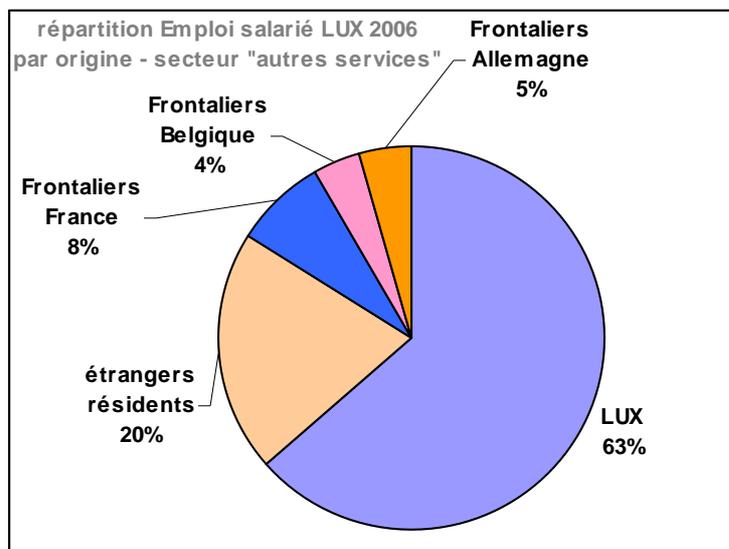
A côté d'une évolution globale de près de 50% entre 1996 et 2006, la répartition de l'emploi s'est également sensiblement modifiée en 10 ans, renforçant notamment le poids de la main d'œuvre frontalière française (+112%) et belge (+210%).



Répartition des effectifs salariés 2006 Luxembourg par nationalité et secteurs

	LUX	étrangers résidents	Frontaliers France	Frontaliers Belgique	Frontaliers Allemagne	Total frontaliers	Salariés total
Agriculture, pêche	474	598	132	156	104	392	1465
Industries & Energie	9576	6199	10558	4415	3574	18547	34322
Construction	3207	13820	6723	3873	4969	15565	32592
Commerce, répa auto	9968	9872	9908	5309	3463	18680	38520
Hôtels restaurants	1293	6786	3304	662	306	4272	12351
Transport et communication	9048	6215	4411	3076	4186	11673	26936
intermédiation financière	9083	10088	7088	5695	5191	17974	37145
Immobilier location, serv. Entreprises	6013	12583	15320	6722	2792	24834	43430
autres services	46238	14872	5566	2777	3288	11631	72741
	94900	81033	63010	32685	27873	123568	299502

La population active de nationalité luxembourgeoise est très concentrée dans les secteurs « protégés » (car réservés aux nationaux) des activités publiques et parapubliques (administration, éducation, santé, énergie, chemins de fer...)...

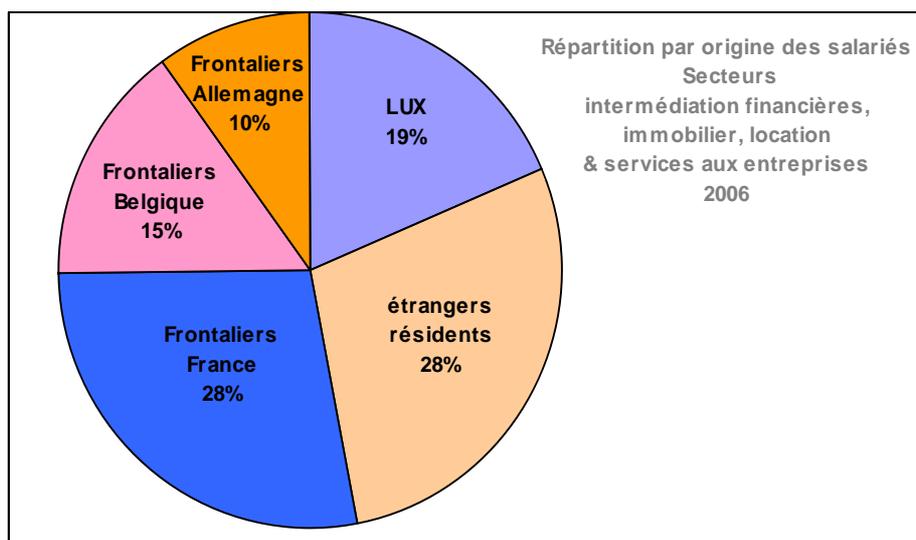


Dans l'ensemble de ses composantes, le **secteur « autres services » est le seul secteur proposant très majoritairement un emploi aux nationaux luxembourgeois** (63% du secteur). Deux sous activités expliquent cette situation : l'administration publique (90% de nationaux soit 31 842) et la santé & action sociale (46%)

Les autres activités où les Luxembourgeois atteignent une part prépondérante sont les suivants : « Production - distribution d'énergie » - « Commerce - réparation auto » - « Transports communication ».

	LUX	étrangers résidents	Frontaliers France	Frontaliers Belgique	Frontaliers Allemagne
Autres services	46238	14872	5566	2777	3288
Dont Santé & action sociale	9784	4814	2895	1550	2004

Les **étrangers résidents** sont très présents dans l'hôtellerie restauration et la construction. Les **travailleurs frontaliers ont un poids important** dans l'industrie, l'immobilier et les services aux entreprises (ils y occupent plus de 50% des emplois), le commerce, la construction, les transports et communication ainsi que les services financiers (40 et 50% des emplois).



Dans la nomenclature NACE appliquée par les statistiques luxembourgeoises, le secteur « services aux entreprises » est souvent additionné à celui de l'immobilier-location, il ne comporte pas en outre les communications (adjoint au secteur transports).

On observera que dans ce secteur clé de l'économie luxembourgeoise, **la part des frontaliers atteint 53% et que les français constituent plus du quart de l'emploi.**

LUX	Etrangers résidents	Frontaliers France	Frontaliers Belgique	Frontaliers Allemagne
15096	22671	22408	12417	7983

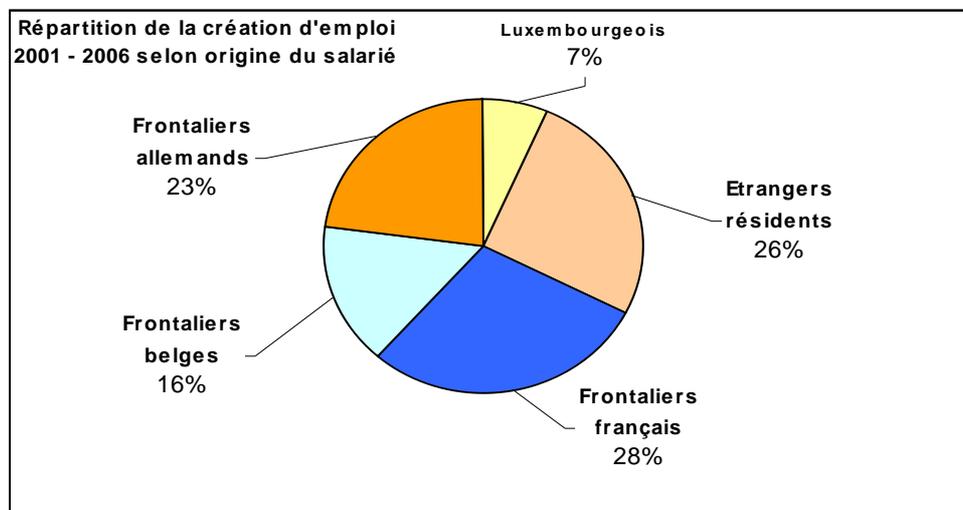
Le secteur de l'**Industrie-Energie** emploie massivement une main d'œuvre étrangère soit résidente (18%) soit frontalière (54%). A eux seuls les frontaliers français représentent 30% des effectifs.

L'emploi frontalier a investi des secteurs clés de la dynamique économique tertiaire luxembourgeoise. Ce constat mériterait approfondissement en termes de qualification précise de l'emploi, mais on remarquera que les Français sont les premiers bénéficiaires de cette poursuite de la mutation de l'emploi luxembourgeois.

Point particulier sur les travailleurs indépendants : une place moindre mais réelle pour les frontaliers

2.3 Les dynamiques récentes de l'emploi luxembourgeois : une dépendance toujours forte de l'accueil des frontaliers

De 2001 à 2006, le Luxembourg a créé 42 628 emplois (source IGSS STATEC). Le fait le plus marquant reste la faiblesse de la part des nationaux luxembourgeois (7%) dans l'emploi créé.

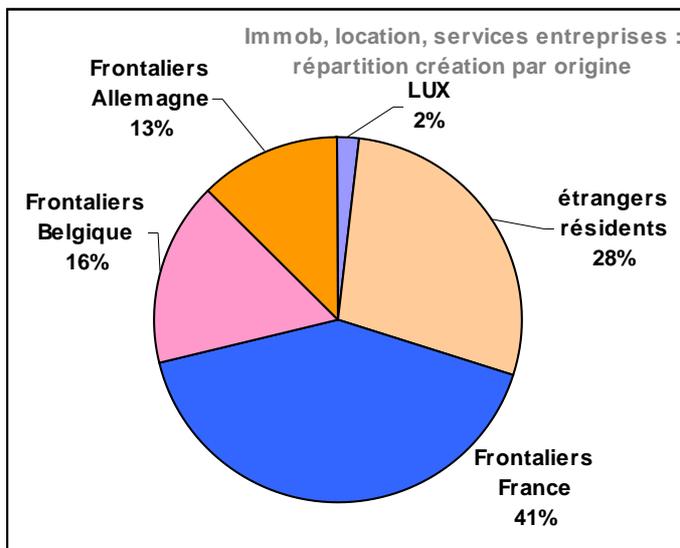
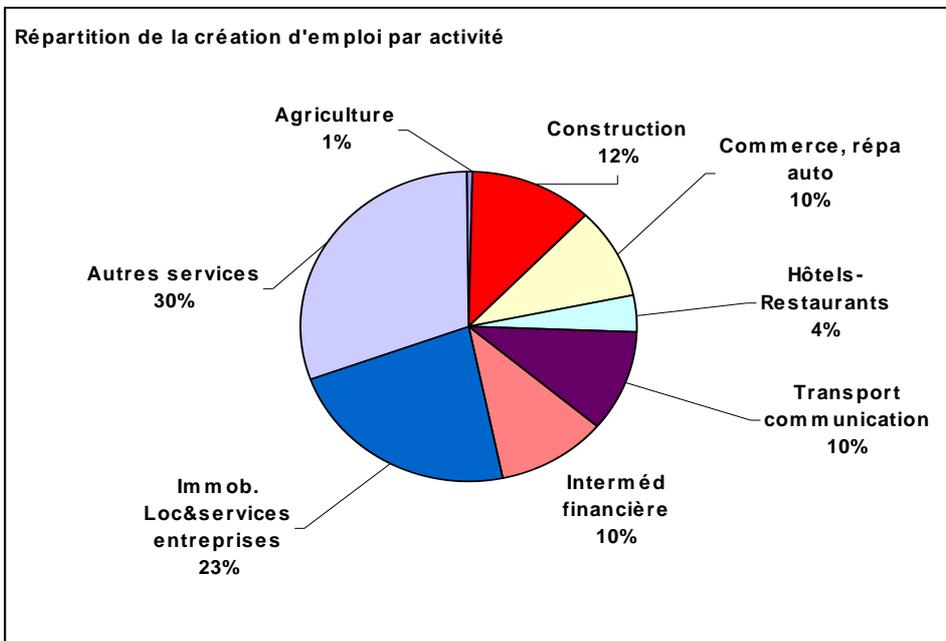


Luxembourg	étrangers résidents	Frontaliers France	Frontaliers Belgique	Frontaliers Allemagne	total frontaliers	Total
2869	10952	12392	6640	9775	28807	42628

Les frontaliers français demeurent les premiers bénéficiaires de la création d'emploi au Luxembourg.

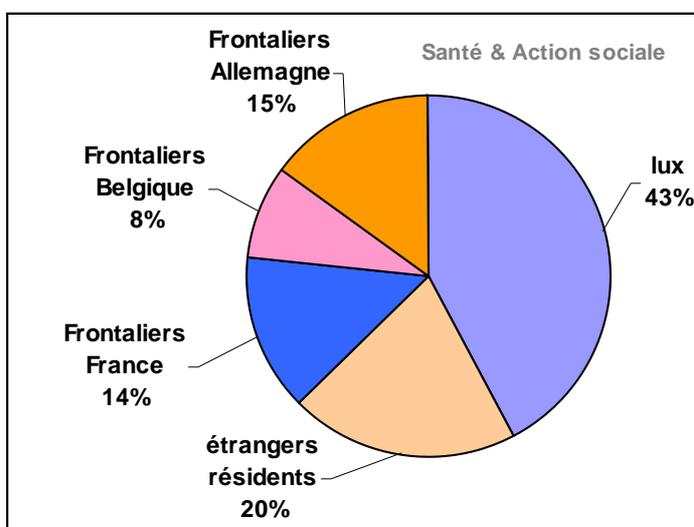
Le secteur tertiaire est le moteur essentiel de la croissance d'emploi : il assure près de **80% des créations**¹⁴ entre 2001 et 2006. Si l'on identifie plus finement par activité cette création, c'est le secteur de l'immobilier – location – services aux entreprises qui créent le plus d'emploi (9951, soit 23%), puis la santé et l'action sociale (ce secteur figure à l'intérieur des « autres services » : il a créé 6824 emplois soit 16% de la création totale).

¹⁴ Totalisation des seuls secteurs créateurs c'est-à-dire hors industrie & Energie qui perd 1583 emplois sur la période



Le secteur des services Immobiliers, de location et de services aux entreprises qui a créé près de 10 000 emplois de 2001 à 2006, bénéficie plus fortement aux frontaliers français qui représentent par ailleurs plus du quart de l'emploi total de ce secteur.

lux	étrangers résidents	Frontaliers France	Frontaliers Belgique	Frontaliers Allemagne	total frontaliers	total Salariés
203	2772	4091	1632	1253	6976	9951



Par contre, **le secteur santé et action sociale** est le seul secteur (hors administration) qui a embauché en nombre important des **nationaux luxembourgeois (43%)**. Il offre également de nouveaux débouchés aux résidents étrangers.

Le total des **frontaliers** représente **37% de la création d'emploi**. Au regard du volume d'emplois créés, **le phénomène d'attraction est donc important**.

Ce constat doit être relevé au moment où la Région établit le schéma régional des formations sanitaires et sociales (dans le cadre de ses nouvelles compétences en la matière).

lux	étrangers résidents	Frontaliers France	Frontaliers Belgique	Frontaliers Allemagne	total frontaliers	Salariés total
2886	1387	955	565	1031	2551	6824

Il s'agit là d'un thème concret de contractualisation entre les partenaires lorrains et luxembourgeois...

Dans son ensemble, entre 2001 et 2006, le secteur Industrie & Energie¹⁵, a perdu 1583 emplois entre 2001 et 2006. Mais la répartition par origine des salariés montre que ce sont les résidents nationaux et étrangers qui ont subi cette perte d'emplois...**L'industrie manufacturière luxembourgeoise a créé de l'emploi frontalier sur cette période.**

	LUX	Etrangers résidents	Frontaliers			Solde emploi 2001-2006
			France	Belgique	Allemagne	
Industries extractives	- 19	- 2	+ 14	+ 2	+12	+ 7
Industries manufacturières	- 2 266	- 727	+ 799	- 15	+ 521	- 1 688
Energie	+ 35	+ 24	+ 14	+ 9	+ 16	+ 98

2.4 Quelles mutations qualitatives de la structure de l'emploi frontalier ?

L'évolution sans cesse réactivée de l'emploi frontalier au Luxembourg s'est sans doute accompagné de mutations qualitatives dans la qualification de cet emploi. Les données d'études sur ce point n'ont cependant pas été réactualisées très récemment (en attente : une nouvelle enquête du STATEC à publier fin 2007).

En l'absence de données plus récentes, reprenons celles des Cahiers Economiques du CEPS/INSTEAD - STATEC N°100, « Les salariés frontaliers dans l'économie luxembourgeoise » fondées sur une enquête 2002 :

Niveau d'instruction selon la nationalité et le pays de résidence (en % -Enquête 2002)

Niveau instruction	Frontaliers				Nationaux Lux	Etrangers résidents
	Allemagne	Belgique	France	Total		
Primaire et secondaire inférieur	16	19	8	13	19	35
Secondaire supérieur	61	37	61	54	53	34
Supérieur	23	44	31	33	28	31
	100	100	100	100	100	100

¹⁵ Comprend : Industries extractives – Industries manufacturières – Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau

Emploi salarié par groupes de professions au sein de chaque nationalité ou pays de résidence

Nationalité Ou Pays de résidence	Dirigeants d'entreprise Cadre Supérieurs	Professions libérales et scientifiques	Techniciens	Employés administratifs	Travailleurs manuels*	
Nationaux Lux	5.9	7	13.6	32.7	40.8	100
Etrangers résidents dont :						
Portugais	0.5	0.4	1.9	7	90.3	100
Français	6.8	19.1	14.5	21	38.7	100
Italiens	5.2	9.4	11.7	20.1	53.6	100
Autre UE15	9.5	21.7	21.3	24.2	23.2	100
Autre	3.2	4.7	4.6	11.2	76.2	100
Frontaliers français	2.1	7	9.5	17.5	63.8	100
Frontaliers Belges	4.3	14.5	16.3	20.2	44.8	100
Frontaliers allemands	3.2	8.9	14	24.6	49.2	100

Guide de lecture : sur 100 salariés français résidents au Luxembourg, 38.7 sont des travailleurs manuels, 21 des employés et 19 des professions libérales et scientifiques

Les **deux tiers des frontaliers français sont des travailleurs manuels**, alors que cette proportion est largement plus faible pour les frontaliers belges et allemands. Les frontaliers belges ont une part relative supérieure au sein des deux groupes de professions les plus qualifiées, les cadres supérieurs et les professions libérales et scientifiques : 18.8%, contre 12.1% pour les frontaliers allemands et 9.1% pour les frontaliers français.

Outre les **différences entre les nationalités des salariés résidents luxembourgeois** (90% des Portugais ont des emplois « manuels » contre 54% des Italiens), il existe également des **différences entre les salariés d'une même nationalité selon leur lieu de résidence**¹⁶. Ainsi, près de 64% des frontaliers français, résidents en France, occupent des emplois « manuels », alors qu'ils ne sont que 40% parmi les Français résidents au Luxembourg.

26% des Français résidents au Luxembourg occupent des emplois de dirigeants et de professions scientifiques, contre 9% des frontaliers français. Ces chiffres permettent de relativiser les différenciations selon la nationalité de frontaliers, les catégories socioprofessionnelles les plus aisées ayant la possibilité de choisir d'être résidents luxembourgeois, et sortent par la même occasion des statistiques sur les frontaliers.

Emploi salarié par groupes de nationalité ou pays de résidence à l'intérieur des grands groupes de professions (en %)

Nationalité Ou Pays de résidence	Dirigeants d'entreprise Cadre Supérieurs	Professions libérales et scientifiques	Techniciens	Employés administratifs	Travailleurs manuels*
Nationaux Lux	35.6	19.3	27.9	36.5	17.5
Etrangers résidents	28.3	27.9	21.1	18.6	32.5
Frontaliers français	15.2	22.5	22.6	22.7	31.9
Frontaliers Belges	13.6	20.8	17.5	11.8	10.1
Frontaliers allemands	7.4	9.3	10.9	10.4	8
	100	100	100	100	100

Guide de lecture : sur 100 dirigeants d'entreprises et cadres supérieurs, 15,2 sont français et 13,6 sont belges.

Du point de vue de la composition par nationalité des catégories de professions, **la moitié les frontaliers sont des travailleurs manuels** dont plus de 30% venant de France. **Les frontaliers sont également majoritaires dans les professions libérales et scientifiques et représentent 36% des dirigeants et des cadres.**

* Les travailleurs manuels comprennent les ouvriers de la production mais aussi des travailleurs des services comme les vendeurs.

N.B. Certains résultats sont à prendre avec précaution : l'enquête ne comptabilisant pas les effectifs des administrations (environ 16 700 emplois, soit 5% du total) ni ceux des entreprises de moins de 10 salariés, les nationaux sont sous représentés dans les classes de techniciens et employés administratifs. Cela donne donc une image tronquée du poids réel des frontaliers.

¹⁶ Cahier économique du Statec n°101- 2006 « rapport travail et cohésion sociale ».

2.5 Concentration des frontaliers lorrains : Zoom sur la zone d'emploi de Thionville

Sur le nombre de lorrains supplémentaires travaillant au Luxembourg entre 2005 et 2006 (+4,7% soit quelques 2800 personnes) c'est la zone d'emploi de Thionville qui a, de très loin, été la première concernée (+ 5,6% soit + 1900 personnes)¹⁷. Cela représente donc 68% de l'emploi frontalier supplémentaire de la Lorraine et presque l'équivalent de la création de la seule usine SMART.

Au total, depuis 15 ans, cette zone d'emploi a quadruplé le nombre de ses frontaliers. Si l'on cumule avec la ZE Metz (+ 200 frontaliers en 2006), ces deux bassins d'emplois concentrent plus de 90% des nouveaux frontaliers mosellans, et 75% des nouveaux frontaliers lorrains.

Progression du nombre de frontaliers lorrains 2006/2005

(Source INSEE Lorraine décembre 2006)

	2005	2006	Evolution 2006/2005
Moselle	39 300	41600	5,7
<i>Dont Thionville</i>	33300	35200	5,6
<i>Metz</i>	4700	4900	4
Meurthe&Moselle	16 900	17300	2,2
Meuse	1 200	1300	5,2
Total hors Vosges	57 400	60200	4,7
<i>Vosges</i>	232	<i>nc</i>	

L'INSEE affirme également qu'en 2006, 60% des frontaliers lorrains à destination de Luxembourg résident dans la ZE de Thionville (40% sur l'ensemble des frontaliers lorrains toutes destinations). Thionville, et singulièrement sa zone d'emploi, est donc bien le premier territoire frontalier lorrain...

En 2006, l'emploi tertiaire dans son ensemble représente plus de 70% des salariés frontaliers thionvillois travaillant au Luxembourg (contre 44% en 1990).

¹⁷ D'après présentation INSEE Lorraine – décembre 2006